Réaménagement écologique

Pour une renaturation des espaces

10 **Réaménagement écologique**
Renaturation des espaces

12 Réaménager mais aussi gérer et conserver à **Hermé (77)**

13 Coordination entre exploitation et préservation de l'environnement à **Cusset (03)**

15 Une continuité écologique à **Lagruère (47)**

16 Un modèle de conservation de la biodiversité à la sablière de **Saint-Ouen-sur-Loire (58)**

17 Quand l'industrie côtoie le hibou grand-duc à **Marmagne (71)**

18 Un modèle de réhabilitation écologique pour Brest à la sablière de **Bodonou (29)**

19 Une ancienne carrière pour un espace naturel à **Lillion Les Bougrières (35)**

21 Une carrière ? Ici ?! **La sablière du Bossu (35)**

22 Réaménagement et compensation écologique à la sablière de **Vritz (44)**

23 Vers un refuge de biodiversité à la verse à stériles de **Chazé-Henry (49)**

24 Une mosaïque d'usage à la sablière du **Moulin (56)**

25 Un hotspot de biodiversité en milieu périurbain à **Frouzins (31)**

27 Écologie et eaux turquoises à **Mallemort (13)**

28 Aidons les tortues ! À **Callas, la Joyeuse (83)**

30 Préservation environnementale au cours de l'exploitation à **Lancrans (01)**

31 Une oasis aquatique dans la Drôme à **Châteauneuf-sur-Isère (26)**

32 De nouveaux usages du territoire et des réaménagements diversifiés à **l'Île du Rhône (26)**

33 Un refuge ornithologique, l'avifaune d'**Eurre (26)**

34 Un réaménagement écologique diversifié à l'île fluviale de **Saulce-sur-Rhône (26)**

35 De carrière à réserve écologique à **la Calmette (30)**

36 Écologie, faune et paysage au **Lampourdier (84)**

37 Zone de quiétude et de loisirs, un cas de renaturation au marais de **l'île Vieille (84)**

38 Agrémenter hommes et oiseaux à **Acquigny (27)**

39 Équilibre entre exploitation, écologie et agriculture à **Muids-Daubeuf (27)**

40 Préservation et valorisation écologique au site alluvionnaire de **Gaillon (27)**

41 Un patchwork écologique aux portes d'une réserve ornithologique, **Tournedos-sur-Seine (27)**

42 Réinventer l'avenir agricole et écologique de la Beauce à **Prasville (28)**

43 Un partenariat pour assurer la pérénité du réaménagement à **Cercanceaux (45)**

44 Un réaménagement pérenne grâce au partenariat à **Dordives (45)**

45 Un réaménagement Lafarge sublimé par les investissements de la commune de **Plessis-Brion (60)**

46 Une métamorphose écologique à **Saint-Vigor (76)**

47 Un renouveau au naturel à **Sotteville-sous-le-Val (76)**

48 Agriculture et conservation écologique à **Vimpelles (77)**

49 À la croisée des carpes, chevaux et gravelots, la zone humide de **Flicourt (78)**

51 D'une carrière à un site ornithologique le plus riche d'Île-de-France, le domaine régional de **Flicourt (78)**

52 De l'industrie à la réserve naturelle à **Limay (78)**

54 Une première pour un réaménagement forestier à **Sandrancourt (78)**

55 Une transformation écologique et technologique à **l'Affichot (89)**

56 De la carrière au paradis écologique à **Passy-Véron (89)**

57 De terrains agricoles à une zone humide dans la vallée de l'Yonne à **Vinneuf (89)**

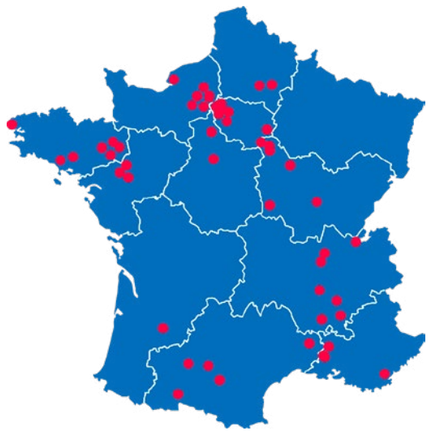
Réaménagement écologique

Renaturation des espaces

Lafarge, leader des matériaux de construction, s'engage activement dans la préservation de la biodiversité sur ses sites d'exploitation. Au-delà de l'extraction de matériaux, l'entreprise veille à réintégrer ses carrières dans leur environnement naturel grâce à des réaménagements écologiques. Son objectif est de recréer des habitats naturels, de protéger les espèces menacées et de maintenir un suivi écologique continu sur ses sites.

Cet engagement repose sur une expertise développée au fil des ans. Les carrières réaménagées, qu'elles soient en eau ou non, offrent un potentiel élevé pour une diversité écologique riche. L'un des éléments clés de ces réaménagements est **la création de zones humides, milieux naturels essentiels pour la biodiversité.** À ce titre, ils peuvent prendre la forme de plans d'eau, de mares, de marais et de prairies inondables. Les zones humides jouent un rôle crucial dans l'écosystème : elles servent de refuge pour de nombreuses espèces comme les oiseaux nicheurs, les espèces végétales, les odonates, les batraciens… tout en servant de régulateur au cycle de l'eau.

À titre d'exemples, d'autres aménagements sont possibles : **la création de berges sinueuses, la construction d'îlots et de micro-milieux favorisant la diversité des habitats, ou encore l'aménagement de hauts-fonds** pour encourager le développement d'espèces pionnières.



Carte des sites Lafarge où des réaménagements écologiques réintègrent les carrières dans leur environnement naturel.

Lafarge met également en place des dispositifs spécifiques, comme des radeaux flottants pour les sternes, la création de frayères, et conserve des fronts de taille pour les hirondelles de rivage ou les guêpiers d'Europe.

Ces actions ne se limitent pas à la conservation, mais **améliorent activement la biodiversité locale**. Ainsi, de nombreux zonages réglementaires comme Natura 2000, ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) ou Réserves Naturelles intègrent des réaménagements d'anciennes carrières.

Les réaménagement réalisés par Lafarge visent donc à **protéger les milieux, à renforcer leur potentiel écologique, mais aussi à créer une continuité entre les habitats naturels et anthropiques**, comme en témoigne l'ancienne carrière Lafarge située sur la commune d'Eurre (26), aujourd'hui considérée comme un vivier pour **la réserve naturelle des Ramières.** Cet espace, parmi d'autres, permet à Lafarge, en lien avec ses partenaires, d'organiser la sensibilisation du public.

NATURA 2000

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



Vue sur un front de taille réaménagé et l'ancien carreau de la carrière, carrière de Marmagne (71).



Observatoire ornithologique Françoise Seyvet, en lisière de la réserve naturelle nationale des Ramières, Val de Drôme (26).



Zone humide d'Hermé (77).

Lafarge a développé une expertise reconnue dans la reconstitution et la préservation des zones humides, contribuant ainsi à la restitution d'un patrimoine écologique précieux, tout en offrant une nouvelle vie aux anciennes carrières.

La carrière d'Hermé

Réaménager mais aussi gérer et conserver



Île-de-France

Parmi les nombreuses carrières de matériaux alluvionnaires situées dans la Vallée de la Seine, se trouve celle exploitée par Lafarge sur **la commune d'Hermé (77)**, en Seine-et-Marne. Située au cœur de la Bassée, vallée alluviale de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne, celle-ci se caractérise par **une forte sensibilité écologique (ZNIEFF de type 1 & 2, Natura 2 000 Directive Oiseaux).**

Afin de tenir compte de cette dernière, Lafarge s'est engagée à éviter, réduire, compenser et accompagner les impacts prévisibles de son activité sur site. L'entreprise s'est également associée à plusieurs entités naturalistes locales afin de réaliser divers inventaires et travaux de gestion sur la carrière d'Hermé et ses alentours.

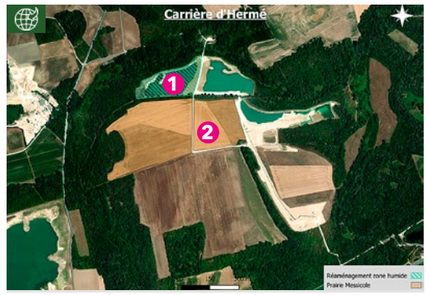
Sur ce site autorisé à être exploité jusqu'en 2035, le réaménagement a conduit, dans la partie septentrionale, à **la création d'une zone humide et d'une prairie mésohygrophile de 4 ha en 2024. Ces milieux abritent des espèces d'intérêt sur la liste rouge UICN comme le potamot nageant, le jonc et plusieurs espèces d'amphibiens.** De plus, un impluvium a été mis en place pour garantir un apport d'eau constant à la zone humide. Cette dernière est bordée au sud par la grande noue d'Hermé, entretenue selon une fréquence triennale, et qui présente **des espèces végétales figurant sur la liste rouge UICN telles que la menthe aquatique et la salicaire.** Au sud de cette noue, se trouve **une prairie messicole** de 1,2 ha ayant la caractéristique d'avoir la concentration surfacique de plantes messicoles la plus élevée en Île-de-France.

Aucune extraction ne sera effectuée sur cette emprise qui bénéficie d'ores et déjà d'un entretien (débroussaillage et fauchage tardifs) afin de conserver son intérêt écologique significatif.

« Les travaux de réaménagement entrepris par Lafarge sur le site d'Hermé ont permis l'installation de milieux humides propices à l'accueil d'une diversité d'espèces, dont certaines sont considérées comme patrimoniales. En effet, les résultats des suivis mis en place dans le cadre du programme ROSELIERE sur le site montrent une tendance à l'augmentation de la richesse spécifique au fil du temps et de l'avancée de l'exploitation. »

Marion Parisot,
Directrice de l'Association ROSELIERE

On y retrouve **700 pieds de silène nocturne**, la présence de la **pulicaire commune** et de la **crypside faux vulpin**, deux espèces très rares en région francilienne.



Carrière d'Hermé.



Réaménagement d'une zone humide en limite septentrionale du site.



Une des parcelles à messicoles préservée et conservée sur le site.

Du fait de cette richesse écologique, Lafarge a choisi de se faire assister d'entités naturalistes telles que l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL), l'association ROSELIERE et l'AGRENABA (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée) pour la réalisation de divers inventaires écologiques et travaux de gestion environnementale du site.

CHIFFRES CLÉS

2024
Création d'une zone humide

1,2 hectare
Surface d'une prairie de messicoles

4 hectares
Surface de la prairie mésohygrophile

La carrière de Cusset

Coordination entre exploitation et préservation de l'environnement



Auvergne-Rhône-Alpes

Située à Cusset (03), la carrière de roche massive a plus d'un siècle d'histoire. En 1907, des difficultés lors du percement d'un tunnel ferroviaire révèlent **la dureté de la roche locale, conduisant l'entreprise Dupré à ouvrir la carrière en 1913.** Les premiers matériaux sont utilisés dès 1916 pour la guerre. Après des difficultés de 1918 à 1930, la carrière se modernise à la fin des années 1930. L'activité ralentit pendant la Seconde Guerre mondiale, mais reprend après pour la reconstruction. Dans les années **1960, la carrière est cédée au groupe Monin.** En 1973, elle obtient son premier arrêté préfectoral **pour 30 années supplémentaires**, devenant propriété du groupe Lafarge en 1998. En 2004, l'exploitation est **prolongée pour 30 ans.** La carrière célèbre son centenaire en 2013 et fournit des **matériaux pour la ligne TGV Tours-Bordeaux** en 2015.

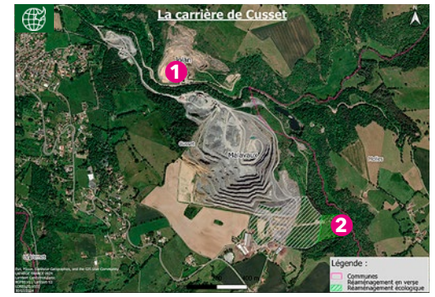
Le gisement de Cusset se caractérise par des formations rocheuses issues d'un arc volcanique datant de 350 à 450 millions d'années. Il est composé de deux types de roches : **une rhyolite bleu-gris et un microgranite rose.** La carrière de Cusset est l'un des rares sites en France à proposer **du ballast de qualité supérieure pour les réseaux ferroviaires TGV,** ainsi que des **gravillons, remblais** pour plateformes, **sables** pour tranchées…

L'ancienne exploitation sur le site de Jolan au nord, a été **reconvertie en une Installation de Stockage de Déchets Inertes** (ISDI).

Les falaises de la carrière sont maintenues en bon état, procurant un habitat propice au hibou grand-duc d'Europe.

Des mesures de suivi et de protection sont mises en place pour cette espèce. En outre, des mares ont été créées pour soutenir la biodiversité locale, notamment le sonneur à ventre jaune, une espèce protégée et suivie.

En complément des réaménagements, **une initiative locale a permis de collaborer avec un artisan pour utiliser les fines de décantation** de la carrière dans **la production de céramique**. **Ces tests concluants** montrent **une valorisation réussie des sous-produits** de l'exploitation de carrière.



Carrière de Cusset.



Vue sur la verse ensemencée de la carrière.



Mare pour le sonneur à ventre jaune.

CHIFFRES CLÉS

1913
Début de l'exploitation de la carrière par Dupré

2015
Fourniture de matériaux pour la construction de la ligne TGV Tours-Bordeaux



La carrière des Malavaux à Cusset est une parfaite illustration d'un projet réussi, fruit d'une coordination exemplaire entre une exploitation industrielle et la préservation environnementale.

La création de milieux humides et d'habitats pour les plantes aquatiques favorise le développement des batraciens et des insectes. On a également pu observer des espèces d'oiseaux variées comme les foulques, les hérons, les canards et les aigrettes. Un chemin piétonnier à été inauguré en 2024.

La carrière de Lagruère

Une continuité écologique



Nouvelle Aquitaine

Depuis 2005, Lafarge exploite une sablière située à environ 100 km au sud-est de Bordeaux, sur la commune de **Lagruère**, dans le département de Lot-et-Garonne (47). L'exploitation de **la partie est de cette carrière, de 40 ha, est arrivée à échéance en 2024** et a été vendue à la commune la même année. Parallèlement, Lafarge a prévu l'exploitation d'une **nouvelle zone de 70 ha au nord-ouest**, avec une autorisation **jusqu'en 2038**.

Dès 2010, **un partenariat a été tissé avec SEPANLOG et la commune de Lagruère** visant à restaurer **les habitats naturels** en créant **des zones humides** et **des lacs** à proximité d'une zone inscrite au titre des Réserves Naturelles Nationales. Ce projet avait pour objectif d'offrir des habitats propices aux espèces locales, telles que **les oiseaux et les batraciens**. L'initiative a été couronnée de succès, permettant à de nombreuses espèces indigènes de prospérer.

Cette démarche a été poursuivie avec un projet de **restauration** similaire pour **l'ancienne fosse d'extraction** plus au sud, sur la commune de **Villeton** (devenue aujourd'hui **le cœur de la Réserve Naturelle de l'Étang de la Mazière**). Ce projet inclut la création de **milieux humides** et d'habitats pour les **plantes aquatiques**, favorisant le développement **des batraciens** et **des insectes**. La zone réhabilitée est aujourd'hui **riche en biodiversité**, abritant **des espèces d'oiseaux variées** comme **les foulques, les hérons, les canards et les aigrettes**. La conception du lac intègre des péninsules et **des zones tranquilles**, procurant un environnement accueillant pour la faune.

En 2023, sur la partie est de la zone, **un chemin piétonnier** a été aménagé dans les zones restaurées, avec **des panneaux informatifs, un observatoire ornithologique et des belvédères**. Le sentier, **inauguré en mai 2024, est accessible au public**, offrant une opportunité de sensibilisation et d'éducation sur la cohabitation harmonieuse entre l'industrie et la nature.



Carrière de Lagruère.



Vue aérienne de la zone réaménagée.

CHIFFRES CLÉS

2010
Début du partenariat Lafarge, SEPANLOG, commune de Lagruère

110 hectares
Superficie de la cariière

100 kilomètres
Distance entre la zone restaurée de Lagruère et Bordeaux

« Grâce à ces efforts combinés, nous assistons année après année à la floraison d'espèces indigènes dans la zone réhabilitée. Cela souligne le succès retentissant et la durabilité à long terme de ce projet de restauration. Ces zones humides, nouvellement créées, témoignent de la transformation réussie d'une activité industrielle en un habitat naturel florissant. »

François Missenard,
Responsable foncier Environnement à la carrière de Lagruère

Les réaménagements ont conduit à une augmentation significative de la biodiversité locale. En 2023, 22 espèces végétales et 58 espèces animales, dont plusieurs protégées, ont été recensées. La zone accueille également diverses espèces animales et des ruches, illustrant une intégration réussie des activités industrielles avec les besoins de la faune locale.

La sablière de Saint-Ouen-sur-Loire

Un modèle de conservation de la biodiversité



Bourgogne-Franche-Comté

La sablière de Saint-Ouen-sur-Loire, dont l'autorisation d'exploitation date de 1983, est située sur les communes de Saint-Ouen-sur-Loire et de Luthenay-Uxeloup, dans le département de la **Nièvre (58).** Actuellement exploitée par **Lafarge jusqu'en 2029**, elle vise principalement à extraire **des matériaux alluvionnaires**. Pendant les périodes de crue de la Loire, **la sablière joue un rôle crucial en tant qu'écrêteur naturel**, limitant les impacts des inondations en absorbant une partie du débit excédentaire. Afin d'optimiser cette fonction, **un chenal sera créé** au nord-ouest pour faciliter un remplissage préférentiel en aval, **améliorant ainsi encore davantage l'écrêtement des crues** et réduisant le risque de capture des sédiments de la Loire.

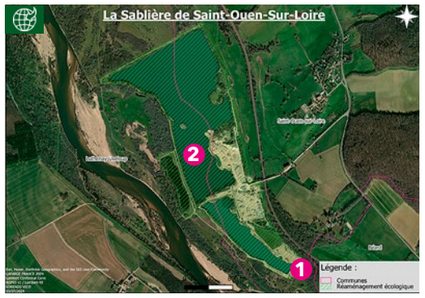
La partie sud de l'exploitation a été entièrement réaménagée pour favoriser la biodiversité locale. La partie ouest de la sablière, classée **Natura 2000 et ZNIEFF de catégorie 1 et 2,** est gérée par le **CENB**, incluant la conservation d'espaces naturels et **la création d'habitats favorables à la faune et à la flore locales.** Des îlots ont été aménagés sur le plan d'eau pour **accueillir l'avifaune,** offrant des espaces propices à **la nidification** et à **la reproduction**. Des radeaux spécialement conçus pour les sternes contribuent à la préservation de ces espèces sensibles.

En 2006, un partenariat entre WWF France et Lafarge a permis d'évaluer la biodiversité de la sablière, utilisant l'**IBL**. Cette étude a révélé un intérêt écologique légèrement supérieur à la moyenne pour le site, notamment pour **des espèces herbacées** telles que **les silènes et le corynéphore**, protégées à l'échelle européenne. La sablière abrite également une diversité notable d'espèces, comprenant **52 espèces d'oiseaux** (dont plusieurs inscrites à la Directive Oiseaux), **20 espèces d'odonates,** ainsi que **des espèces de batraciens** comme le crapaud calamite, la grenouille verte et la grenouille agile.

Des efforts de conservation continus ont été déployés, spécifiquement avec **un inventaire annuel de Silene otites en 2020**, une plante herbacée, **pour surveiller et comprendre** les fluctuations de sa population. Sa densité varie considérablement entre les différentes stations : **de 0,2 pied/m² à 1,6 pied/m².**

Depuis 2016, Lafarge a mis en place des mesures compensatoires pour contrebalancer l'impact écologique de l'exploitation de la carrière. Cela inclut **la réhabilitation de 4 ha de pelouses pionnières à thérophytes** sur sables, contribuant ainsi à restaurer des habitats sensibles et à promouvoir la biodiversité locale.

Les réaménagements de la sablière de Saint-Ouen-sur-Loire **témoignent d'une gestion proactive et durable des ressources naturelles par Lafarge,** en partenariat avec des organismes de conservation.



Sablière de Saint-Ouen-sur-Loire.



Partie sud en réaménagement.



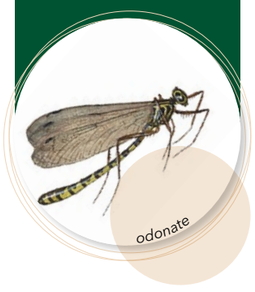
L'un des deux îlots aménagés accueillant l'avifaune.

En intégrant des mesures comme la création d'habitats pour la faune et la réhabilitation écologique, le site joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité locale.

DATES CLÉS

1983
Début de l'exploitation

2006
Évaluation de la biodiversité du site en partenariat avec WWF



La carrière de Marmagne

Quand l'industrie côtoie le hibou grand-duc



Bourgogne-Franche-Comté

La carrière à ciel ouvert de roche massive située à Marmagne (71) au lieu-dit *Les Camuzeaux* a commencé son exploitation en 1974. Aujourd'hui, elle est gérée par **Granulats Bourgogne Auvergne** (GBA), une filiale de **Lafarge**, avec une production annuelle moyenne de **400 000 tonnes de granite**. L'autorisation actuelle d'exploitation court **jusqu'en 2041**. La carrière, encore active, fait l'objet d'un réaménagement par phasage, réalisé en parallèle avec l'exploitation pour une meilleure intégration dans le paysage local. La remise en état de la partie ouest de la carrière est prioritairement végétale, avec des boisements sur verse, créant ainsi **une continuité paysagère** avec les zones boisées environnantes.

En revanche, **la partie est de la carrière est à priorité minérale. En remodelant les fronts de taille,** on crée une diversité de hauteurs de gradins. Ce réaménagement comprend **des abaissements de banquettes, des talutages et la création de jeux de falaises et de banquettes merlonnées, favorisant la faune locale.**

La création d'éboulis favorise **les reptiles**, tandis que des falaises et **trois nichoirs** sont installés pour **les oiseaux rupestres** tels que **le hibou grand-duc et l'hirondelle de rochers.** Le maintien de banquettes horizontales rocheuses est favorable au **petit-gravelot,** et **la création de mares** aux abords du plan d'eau et sur la plateforme de traitement est bénéfique pour les amphibiens.

Les travaux de réaménagement et **les suivis faunistiques** sont réalisés en collaboration avec plusieurs partenaires : la LPO, le CEN-Bourgogne, un technicien naturaliste indépendant et Lafarge. **Dix prospections** ont été menées dans la carrière de Marmagne entre mars et décembre **2023**. Notamment, **la nidification du hibou grand-duc a été confirmée** dès la première visite, la femelle couvant dans un des nichoirs installés en 2019. En 2023, **deux jeunes hiboux ont été observés dans un nichoir avec leur mère** en avril, puis surveillés jusqu'à leur départ en juin. De plus, **un périmètre de protection a été défini pour éviter toute perturbation**, avec des interdictions d'accès aux piétons mises en place **pour préserver la tranquillité du site.**



Carrière de Marmagne.



Vue sur un front de taille réaménagé et l'ancien carreau de la carrière.



Nichoir pour hibou grand-duc.

DATES CLÉS

1974
Modification du ruisseau de Mortrais

2041
Fin de l'autorisation actuelle



Un hibou grand-duc qui niche sur le site de la carrière de Marmagne.

Les réaménagements de la carrière de Marmagne visent à intégrer le site dans le paysage, tout en favorisant la biodiversité locale, avec un succès notable dans la protection du hibou grand-duc.

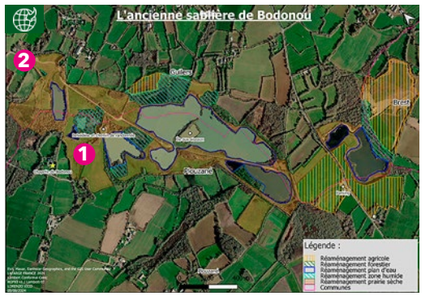
La sablière de Bodonou

Un modèle de réhabilitation écologique pour Brest



Bretagne

La sablière de Bodonou (29), située au cœur des communes de Plouzané, Guilers et Brest, a transformé son paysage depuis l'extraction des granulats commencée en 1972, jusqu'à la rétrocession d'une grande partie des terrains réaménagés en 2022 à **la communauté de communes.** Les orientations des aménagements, réalisés au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation, sont issues d'un **partenariat mis en œuvre en 1997 entre l'exploitant de la sablière, les collectivités locales et le monde associatif.**



Sablière de Bodonou.



Plan d'eau et prairie humide avec pâturage bovin.



Vue aérienne de l'intégralité du site orientée nord-sud.

Le site de Bodonou, situé sur une superficie de **156 ha**, a offert **un vaste terrain** pour **diversifier le réaménagement**, avec pour objectif de recréer **un espace naturel** varié. Les travaux se sont concentrés sur **trois principaux axes :**

- **Prairies humides :** une partie du site a été soigneusement aménagée en prairie humide, avec **une diversité végétale** adaptée à chaque type de sol, favorisant ainsi la biodiversité. Ces **40 ha de prairies** sont entretenus soit par **éco-pâturage** par **des bovins**, soit par **fauchage tardif**.
- **Plans d'eau et mares :** l'équivalent de **40 ha** d'anciennes zones d'extraction ont été aménagés en plans d'eau de profondeurs variées avec **des berges diversifiées** (en pentes plus ou moins sinueuses et douces) afin d'offrir **différents types d'habitats**. Ces plans d'eau et mares, bordés d'une **végétation luxuriante** ou offrant des espaces ouverts, sont devenus des refuges essentiels pour la faune et le développement de **la flore locale**.
- **Terrains agricoles :** le remblaiement d'ancien secteur d'extraction a permis un retour des terrains à une **vocation agricole sur 29 ha**.

L'attention particulière portée à la préservation de l'environnement a été soulignée par le classement de **plus de 50 % du site** comme **ZNIEFF de type I.** En 2022, le site recensait **284 espèces animales et 380 espèces végétales.** Depuis 2022, **la zone nord ouverte au public** permet **un contact direct avec la nature (mares, étangs, bocages, prairies humides, boisements, cours d'eau…).** Les franges ouest et sud permettent de prolonger la découverte des milieux naturels présents sur cet espace **(cheminements doux, perspectives paysagères…),** notamment à travers un chemin de randonnée de 8 km qui longe le site.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

1972
Début de l'exploitation de la carrière

2022
Inauguration et réouverture au public de l'espace

156 hectares
Superficie de la carrière

25 ans
Durée du réaménagement

50 % du site
se trouve en ZONE
ZNIEFF I

L'espace de Bodonou est dès lors un lieu d'intérêt écologique, de passage et de rassemblement pour la population, proche du cœur de la métropole brestoise, voulu par la collectivité et réalisé en concertation avec Lafarge.

La carrière de Lillion Les Bougrières

Une ancienne carrière pour un espace naturel



Bretagne

L'exploitation du site de Lillion Les Bougrières, situé en Ille-et-Vilaine (35), a vu le jour à la fin des années 1950. Ce site a fourni **les sables et les graviers** nécessaires à **la reconstruction d'après-guerre** et au développement d'infrastructures locales, notamment de la ligne A du métro rennais. L'exploitation, menée principalement par Lafarge, a cessé en **2018** après près de **35 ans d'activité**, laissant place à **deux plans d'eau bordant le fleuve de la Vilaine.** Depuis **2023, ce site fait l'objet d'un réaménagement écologique**, avec des travaux prévus jusqu'en avril 2025. Ce réaménagement est le résultat d'une concertation menée de 2019 à 2022, **impliquant la ville de Rennes, Rennes Métropole, Lafarge, l'entreprise Dervenn, ainsi que les associations Bretagne Vivante et Nature en Ville.**

Le site abrite un captage d'eau potable sur le plan d'eau des Bougrières régi par Eau du Bassin Rennais depuis les années 1990, **garantissant un accès à une ressource en eau de qualité.** La préservation de la biodiversité est également essentielle, avec **la présence d'espèces végétales protégées** comme la *Littorella uniflora*, ainsi que d'**espèces animales rares** comme la vipère péliade. **La lutte contre les espèces invasives,** notamment la jussie et la renouée du Japon, est cruciale pour maintenir l'équilibre écologique du site. L'intégration du projet dans le cadre territorial de **la vallée de la Vilaine prévoit des usages récréatifs tout en respectant la sensibilité écologique du site.** Enfin, la sécurité des usagers est assurée en raison des profondeurs importantes des plans d'eau (12 à 20 m) et des abords instables, avec **le talutage des berges en pente douce et la création de hauts-fonds.**

À compter de 2025, le site devient un espace naturel à haute valeur environnementale de 70 ha, conçu pour offrir plus de **35 habitats différents**. Il abrite déjà **5 espèces végétales patrimoniales protégées** et plus de **150 espèces d'oiseaux.** Les travaux de réaménagement, coordonnés par **Dervenn**, sont planifiés de manière saisonnière pour **minimiser l'impact** sur la biodiversité. Les premières phases des travaux ont inclus le terrassement, la dépollution des sols et l'entretien de la végétation. Une interruption de ces travaux a été nécessaire pendant la période printanière et estivale pour respecter le cycle de reproduction de certaines espèces, comme le petit gravelot. D'autres habitats favorables à la faune ont été créés, comme la plantation de roselières, la création de buttes de sable pour les abeilles sauvages, de mares pour les amphibiens et de fronts de taille pour les hirondelles de rivage. Le site est déjà une **ZNIEFF de type I *Gravières du Sud de Rennes.***



Carrière de Lilion les Bougrières.



Buttes de sable pour les abeilles sauvages.



Vipère péliade. Photo © Dervenn

CHIFFRES CLÉS

2018
Fin de l'exploitation de la carrière

70 hectares
Superficie de la zone à haute valeur environnementale

35 habitats
Réhabilités pour abriter la faune et la flore remarquables

« Les carrières créent de nouveaux habitats, elles sont très favorables à l'accueil d'une certaine biodiversité, qui est adaptée à coloniser tous ces milieux, très pionniers, très nouveaux. On retrouve donc des espèces rares menacées ; des amphibiens, notamment le crapaud calamite, ainsi que des oiseaux, comme le petit gravelot, qui aime bien nicher ici, sur les terrains bien ouverts.

Vincent Guillemot,
Directeur Bureau d'étude Dervenn
France 3 Bretagne, septembre 2024

La sablière du Bossu

Une carrière ? Ici ?!



Bretagne

Depuis le début de son exploitation en granulats en 2004, jusqu'à sa cessation d'activité en 2022, la sablière du Bossu située sur la commune de Quédillac (35) a subi une remarquable transformation.

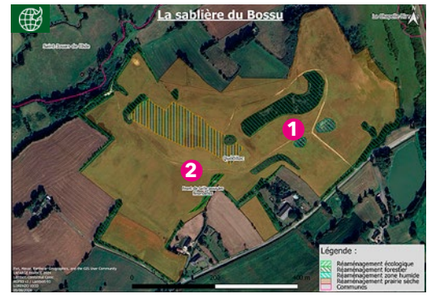
D'une zone d'extraction à un écosystème florissant, le site de 23 ha a été aménagé avec l'objectif de faire combiner le développement d'une biodiversité locale et un retour des terrains à vocation agricole.

Les opérations d'extraction ont été menées sur **une zone de 19 ha par palier de 6 mètres,** incluant une partie immergée.

Tous **les matériaux de découverte,** dont la terre végétale, ont été **entièrement réutilisés** pour remodeler le terrain et lui rendre **une vocation agricole et de promenade.**

Ces travaux de réaménagement ont inclus **la création de prairies, de cheminement piéton, de mares, de bosquets et de haies bocagères, l'aménagement d'un front de taille pour les hirondelles de rivage et un retour en terre agricole.**

Les différents habitats aménagés sont cohérents avec l'occupation des sols autour du site, notamment les cultures et les prairies associées à la source de la Rance.



Sablière du Bossu.



Chemin piétonnier serpentant le long de la prairie.



Front de taille préservé pour les hirondelles de rivage.



Création de mares favorables à la biodiversité.

CHIFFRES CLÉS

19 hectares
Superficie de la carrière

2004
Début de l'exploitation

2022
Fin de l'exploitation



«Après une dizaine d'années d'exploitation en sable, les parcelles exploitées de la sablière du Bossu ont été réhabilitées en prairies herbagères, pouvant être récoltées en foin ou autre utilisation, avec un chemin de randonnée, comme prévu dans le plan de réhabilitation antérieure.»

Témoignage de **Vincent Crespel,**
Adjoint du Conseil Municipal
de Quédillac, Agriculteur

Prairie verte, chemins bucoliques et bocages, chants des hirondelles et bruit des tracteurs labourant la terre, tel est le nouveau paysage de l'ancienne sablière du Bossu. Une métamorphose époustouflante qui a transformé un site d'extraction en un paysage emblématique de la campagne française.

Parmi les différents milieux aménagés à la sablière du Bossu, des mares ont été créées. Elles sont très favorables à la biodiversité.

La sablière de Vritz

Réaménagement et compensation écologique



Pays de la Loire

La sablière de Vritz (44), en Loire-Atlantique, exploitée depuis 1997 par Baglione, a été acquise par Lafarge en 2016. Elle produit environ 800 000 tonnes de sable par an sur 128 ha, et son exploitation est autorisée jusqu'en 2046. Le réaménagement en plan d'eau, initialement amorcé par Baglione, se poursuit sous Lafarge.

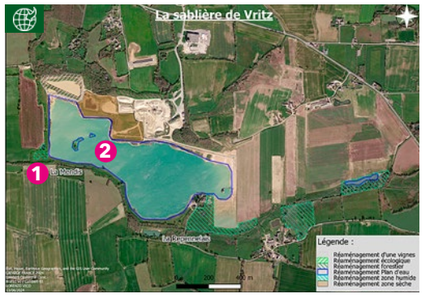
Deux plans d'eau ont été initialement prévus, avec un projet de jonction en cours. L'extraction de sable se fait vers l'est à une profondeur de **40 mètres,** et l'ajout d'une nouvelle drague permettra d'optimiser l'exploitation jusqu'à une profondeur de **50 mètres.** Des bandes d'une largeur de 40 mètres ont été laissées pour **stabiliser les berges et préserver les zones humides environnantes.**

Pour compenser l'impact sur les zones humides existantes, **de nouvelles zones humides ont été créées à La Repennelais.** Ce réaménagement comprend **le profilage de mares et d'une noue** pour délester le ruisseau Mandit.

Des haies ont été plantées le long des chemins et sur la limite ouest du site. Sur la partie ouest, **des roselières ont été installées et un système d'îlots a été créé pour soutenir la biodiversité.** La frênaie entre le ruisseau du Mandit et le plan d'eau a été aménagée avec **la plantation de peupliers, de frênes et d'aulnes,** permettant ainsi une gestion naturelle et la création de nouveaux milieux favorisant la biodiversité.

Des projets de viticulture, adaptés au réchauffement climatique, sont prévus sur **l'ancien bassin** de décantation au nord. **L'œdicnème criard**, un oiseau local, mais protégé nationalement, a été repéré, et la vigne s'accorde bien avec cette espèce, favorisant ainsi un équilibre écologique bénéfique. Les fronts de taille abruptes ont été conservés, accueillant aujourd'hui des hirondelles de rivage. **Une réflexion est en cours avec la commune pour intégrer un cheminement et un sentier de 100 km reliant les anciennes communes de la vallée de l'Erdre.**

Des poissons tels que **les carpes et les brochets** sont présents sur le site, notamment dans le petit plan d'eau près des zones humides à l'est. **Les zones boisées, reconnues et protégées au PLU, sont préservées.** Un inventaire écologique a été réalisé pour évaluer et protéger les habitats sensibles. Enfin, **des ruches** ont été installées afin que l'apiculture puisse également trouver sa place au cœur de cette carrière.



Sablière de Vritz.



Mare compensatoire à l'ouest du site.



Îlots conservés sur le plan d'eau.

*« L'application de la séquence ERC **Éviter-Réduire-Compenser** prend tout son sens sur ce site. Suite à l'étude d'impacts et à la prise en compte des impacts résiduels potentiels, des zones humides et des mares ont été identifiées comme à compenser avant d'affecter les milieux. C'est ce que Lafarge s'applique à mettre en œuvre de la façon la plus qualitative possible. »*

Témoignage de **Marine Garbe**,
Directrice Environnement Lafarge

CHIFFRES CLÉS

1997
Début de l'exploitation de la carrière

128 ha
superficie de la carrière

100 km
distance d'un futur cheminement entre les anciennes communes de la vallée de l'Erdre

La verse à stériles de Chazé-Henry

Vers un refuge de biodiversité



Pays de la Loire

Située à Chazé-Henry (49) au lieu-dit *Le Tertre*, la carrière exploite un gisement de grès armoricain depuis son autorisation en 1982. En 2025, après des années d'exploitation, la carrière est cédée au groupe Hervé. Pendant toute la période Lafarge, la carrière a connu une mue spectaculaire, se transformant en espace à vocation écologique. En 2007, Lafarge propose d'étendre le périmètre d'exploitation vers l'est et le sud, portant **la superficie totale à 67 ha**, coupant certains anciens chemins pédestres. Cette extension a nécessité **la création d'un cheminement piétonnier** en périphérie sud, fermé aux véhicules et **bordé de haies.** Le plan de réaménagement de la carrière s'est orienté vers **une transformation en un espace à vocation écologique,** comprenant également des terrains non exploités.

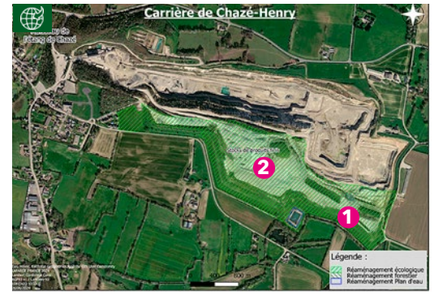
L'exploitation de roche massive implique très fréquemment la production de **«stériles»**, les produits non commercialisables. La gestion de ce type de matériaux se fait par la revalorisation lors du réaménagement ou par l'aménagement de monticule de matériaux, dit **«verse».**

Les versants de la verse à stérile, située au sud de la carrière, **sont aménagés en gradins** atteignant jusqu'à 15 mètres de hauteur, avec des banquettes d'une dizaine de mètres de largeur, **accessibles pour l'entretien.** Le bassin permettant la récupération des eaux pluviales en provenance de cette dernière a été **reconverti en mare abritant une faune riche :** le triton alpestre, le triton crêté, le triton palmé, le pélodyte ponctué, la rainette verte, la salamandre et la grenouille verte.

Les parties plates sont reconverties **en prairies de fauche,** permettant **la récupération du foin par un exploitant local.** Une haie, plantée par les écoles du village en 2010, orne la partie sud de la verse sud.

La biodiversité locale est particulièrement riche : environ 20 espèces de coccinelles, des tourterelles des bois, des linottes mélodieuses, des chevreuils, des sangliers, des lapins de garenne, des lièvres, des hirondelles de rivage nichant dans les stocks de granulats. Des faucons pèlerins sont également présents sur le site. De la chlore perfoliée, espèce caractéristique des pelouses calcicoles, a été observée sur les versants de la verse.

Le site final comprendra un plan d'eau. La zone ouest restera à sec, avec un déversoir menant à une zone humide et rejoignant le ruisseau de l'étang de Chazé. **Le suivi du site est assuré par le CPIE tous les trois ans**, avec un bilan tous les cinq ans pour les amphibiens.



Vue aérienne de la carrière de Chazé-Henry.



Vue sur les banquettes, prairies de fauche, haies et stocks de matériaux depuis la verse.



Hirondelles de rivage nichant dans les stocks de matériaux finis.

À 500 m au sud-est de la carrière, la ZNIEFF II, *la Forêt d'Ombrée et Bois de Chazé* bordent le site. Caractérisée par ses mares forestières, la présence d'amphibiens et de mammifères semblables à ceux présents au sud de la carrière, cette dernière vient compléter l'écosystème local.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

1982
Début de l'exploitation de la carrière

20 espèces
de coccinelles fréquentent la verse



La sablière du Moulin

Une mosaïque d'usage



Bretagne

S'étendant sur les communes de Radenac et Moréac (56), la sablière du Moulin se distingue par un retour agricole d'une grande partie de ses terrains tout en diversifiant des habitats favorables à la biodiversité.

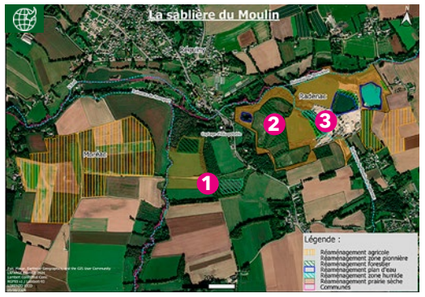
La partie ouest de la sablière sur **la commune de Moréac** est localisée en secteur rural avec une dominance de zone agricole avec **des cultures céréalières.** En 2022, l'intégralité des parcelles de ce secteur a fait l'objet d'une cessation d'activité et a été restituée aux agriculteurs pour **un usage agricole sur 56 ha.**

Sur le secteur ouest de Radenac, initialement, aucun **périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable (AEP)** n'existait pas lors des premières extractions de sables dans les années 1970. Après une quinzaine d'années d'extraction, **des périmètres de protection rapprochée et éloignée AEP** ont été instaurés et une cohabitation s'est naturellement faite entre ces deux activités. En fin d'exploitation dans les années 2010, ces parcelles ont fait l'objet d'un réaménagement concerté avec le gestionnaire du captage d'eau : 10 ha en prairie et 1,6 ha en boisement, ainsi qu'une mare propice au crapaud calamite, cohabitent depuis.

Sur le secteur est de Radenac, le développement d'**une saulaie (12 ha)** sur d'anciens bassins de décantation permet **une reconquête naturelle et spontanée de la végétation.**

En 2025, **un projet de parc photovoltaïque** est lancé sur les terrains d'anciennes installations de traitement.

Plus de 200 mètres linéaires de front de taille sableux, engendrés par l'extraction, ont été **conservés comme habitat** propice à la nidification des hirondelles de rivage (Riparia riparia). Un partenariat a été mis en place depuis 2010 avec le **CRBPO** (Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux) pour le suivi annuel **des hirondelles de rivage.**



Sablière du Moulin.



Réaménagement agricole.



Reconquête naturelle et spontanée de la saulaie.



Front de taille pour les hirondelles de rivage et aménagement de zones humides.

CHIFFRES CLÉS

2022
Fin d'activité pour une partie de la carrière

56 hectares
de surface restituée aux agriculteurs

10 hectares
Superficie aménagée en prairie

12 hectares
Superficie de la saulaie sur les bassins de décantation

200 mètres
De front de taille conservés pour les hirondelles de rivage

La sablière du Moulin est le parfait exemple de la transformation d'un site industriel en une mosaïque d'usages, alliant retour agricole, cohabitation avec un captage d'alimentation en eau potable et création d'habitats favorables à la biodiversité.

La carrière de Frouzins

Un hotspot de biodiversité en milieu périurbain



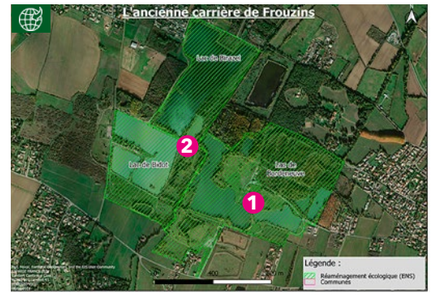
Occitanie

Le lac de Bordeneuve, situé au cœur d'un ensemble d'anciennes gravières réparties sur les communes de Frouzins, Fonsorbes et Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne), est aujourd'hui un véritable joyau naturel. Ce site a été exploité pendant plus de 20 ans pour ses granulats alluvionnaires par Sablières de Garonne, devenue Midi-Pyrénées Granulats (MPG), une filiale de Lafarge. **Cet ensemble de 86 ha a été réaménagé pour offrir au public un espace de loisirs et de nature propice à la biodiversité, à proximité de la ville.**

La commune de Frouzins (31), à l'initiative du projet, s'est engagée à gérer le lac de Bordeneuve de manière responsable. Malgré une fréquentation croissante, les agents municipaux ont su préserver les milieux naturels et les espèces, notamment celles sous statut de protection telles que le rosier de France et la sterne pierregarin. **La labellisation en Espace Naturel Sensible** en 2020 et son intégration au réseau Natura 2000 ***Vallée de la Garonne de Muret à Moissac*** témoignent de l'engagement de la commune à concilier l'accueil du public et la préservation de la biodiversité.

Les habitants de la zone se sont réappropriés les lieux pour leurs loisirs : promenades, activités nautiques, guinguette estivale… ajoutant ainsi une dimension conviviale à cet espace préservé. Des actions de sensibilisation sont également entreprises pour informer le public sur l'importance de préserver ce patrimoine naturel.

Les promeneurs peuvent alors découvrir, grâce à **des signalétiques pédagogiques, les 123 espèces animales présentes, dont 65 sont protégées, et les 210 espèces végétales recensées.**



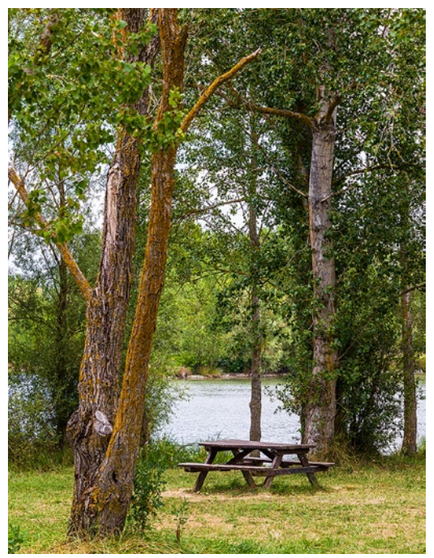
Vue aérienne de la carrière de Frouzins.



Le lac de Bordeneuve.



Observatoire ornithologique offrant une vue panoramique sur divers habitats naturels.



CHIFFRES CLÉS

2007
Acquisition du lac

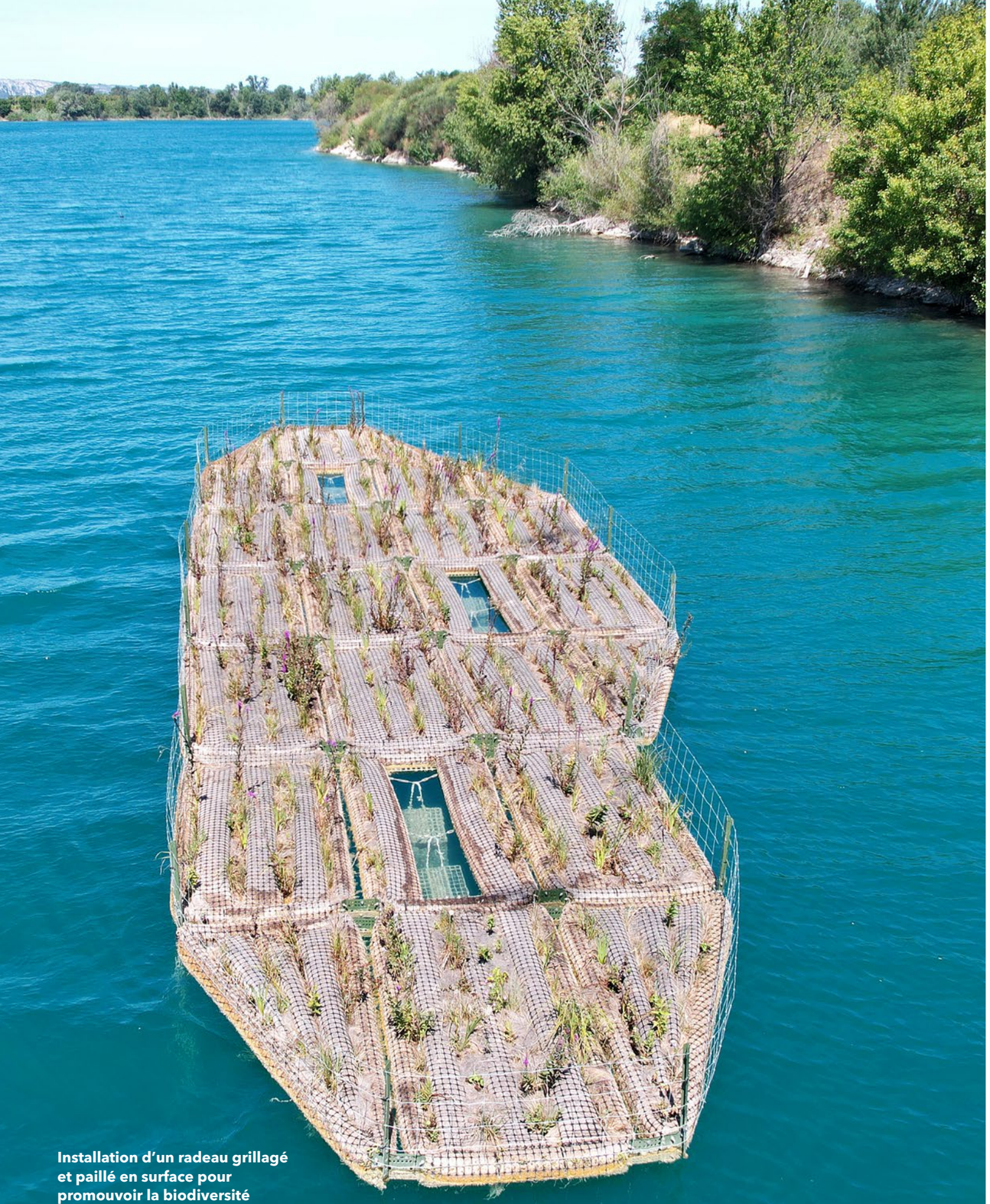
2020
La labellisation en Espace Naturel Sensible et intégration au réseau Natura 2000

86 hectares
Superficie du site

123
Espèces animales présentes

210
Espèces végétales recencées

Le lac de Bordeneuve incarne la réussite d'une gestion responsable, alliant préservation de la nature et offres de loisirs pour le public. Son label Espace Naturel Sensible et son intégration à Natura 2000 soulignent son importance écologique.



Installation d'un radeau grillagé et paillé en surface pour promouvoir la biodiversité terrestre, dont les oiseaux de rivage tels que les sternes. Une cage remplie de coquilles d'huîtres submergée a également été mise en place pour favoriser la biodiversité marine.

La carrière de Mallemort

Écologie et eaux turquoises



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Située en bordure de la Durance, la carrière *Iscles du Mois de Mai, Chemin Coup Perdu* se trouve sur la commune de Mallemort, dans les Bouches-du-Rhône (13). Exploitée pour ses matériaux alluvionnaires de qualité depuis plus de 50 ans, elle a été reprise par la société Lafarge en 1995. En cours d'extraction, **un premier plan d'eau de 26 ha** est, d'ores et déjà, **bordé de berges à vocation écologique** et de **zones réaménagées à vocation naturelle.** Finalisé en 2010, ce plan d'eau inclut des rives sinueuses avec une pente inférieure à 35 %.

Des hauts-fonds aménagés permettent la colonisation par **diverses espèces végétales** telles que le Chara sp. (Characeae), le Potamogeton pectinatus et le Typha domingensis ainsi que par une communauté croissante d'insectes (libellules).

En 2023, le SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance), gestionnaire des terrains, a proposé d'installer **un radeau grillagé et paillé en surface pour promouvoir la biodiversité terrestre** (dont les oiseaux de rivage comme les sternes), ainsi qu'une cage remplie de coquilles d'huîtres submergée pour favoriser la biodiversité marine. **Les résultats en juillet 2024 se sont avérés très positifs.**

L'un des plans d'eau d'extraction, situé à l'ouest de la carrière, est en cours de remblaiement à l'aide de stériles d'exploitation provenant exclusivement du site. Il sera réaménagé et rendu comme à son origine en **zone à vocation agricole.** Des plans d'eau avec hauts-fonds et mares temporaires favoriseront le développement de la biodiversité, dont le castor d'Europe, les oiseaux paludicoles ainsi que les insectes.

Sur 2,5 ha, des mesures de suivi sont effectuées par **le Conservatoire des espaces naturels** (CEN) **de la région PACA.** Ces dernières visent à suivre les populations de Diane et d'orchis à odeur de vanille, mais aussi à mettre en place **un plan d'action** pour améliorer leur habitat. Le CEN PACA suit également l'évolution des reptiles, de l'avifaune, des orchidées et des odonates, notamment l'agrion de Mercure.



Carrière de Mallemort.



Zone de hauts-fonds le long des berges.



Aménagement pour la biodiversité marine et radeau à sternes grillagé.

CHIFFRES CLÉS

26 hectares

Superficie du plan d'eau restitué en 2010

2,5 hectares

Suivi annuel par le Conservatoire des Espaces Naturels PACA

«Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) PACA accompagne Lafarge dans son exploitation, la restitution des terrains ainsi que dans la préservation de la biodiversité. Sur 2,5 ha, le CEN PACA réalise le suivi écologique des espèces patrimoniales du site telles que la Diane, des orchidées rares, mais également l'avifaune, les reptiles et les insectes. Parallèlement, le CEN PACA collabore avec Lafarge pour une gestion durable des milieux naturels afin de garantir le maintien de cette biodiversité fragile.»

Témoignage de **CEN PACA**

Les réaménagements de la carrière de Mallemort démontrent un engagement fort de Lafarge pour la préservation et l'enrichissement de la biodiversité locale, tout en réutilisant les espaces de manière écologique et paysagère.

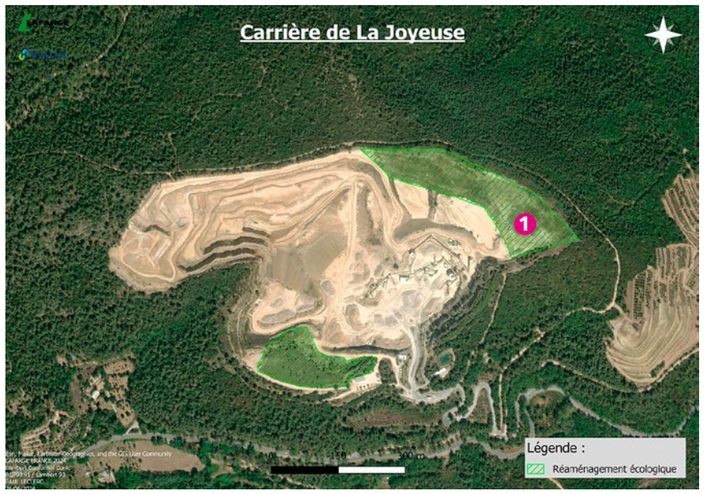
La carrière de Callas, la Joyeuse

Aidons les tortues !



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Perchée à plus de 300 m d'altitude, la carrière de la Joyeuse sur la commune de Callas dans le Var est exploitée par Lafarge depuis les années 1990 pour son calcaire. L'extraction de matériaux commence dans cette carrière dès les années 1970 sur d'anciennes terres de pâturage. C'est Lafarge qui initie un suivi écologique de la carrière et ses alentours en 2002 et révèle des enjeux forts autour d'espèces d'intérêt local, dont une en particulier : la tortue d'Hermann. Cette espèce de tortue terrestre menacée est présente dans le Var.



Vue aérienne de la carrière de la Joyeuse (83).

CHIFFRES CLÉS

Années 1990
Création du premier espace réaménagé

2014 - 2019
Création du 2ème espace réaménagé

130 élèves
ont participé à la revégétalisation du site lors d'une journée découverte

Un Plan National d'Actions en faveur de cette espèce a permis de cartographier les zones de sensibilité et la carrière de Callas se trouve sur un espace de sensibilité notable. De plus, la carrière est bordée au sud par **une ZNIEFF de type II *Massif boisé entre Callas et Saint-Paul-en-Forêt* et une Natura 2000 *Colle du Rollet*.**

Ainsi, les réaménagements réalisés sur la carrière et les compensations voisines sont tous tournés vers **une restauration des milieux propices à la tortue d'Hermann** et à d'autres espèces locales comme le lézard ocellé et l'ophrys de Provence.

Sur la carrière, **on retrouve déjà 2 espaces réaménagés,** le premier au sud créé dans les années 1990 et le second au nord-est établi en 2 temps : en 2014-2015 et 2019. **Ces espaces ont pour vertu de créer des milieux semi-ouverts,** indispensables pour la circulation des reptiles tout **en conservant des lieux abrités.**

La partie sud est devenue avec le temps une cistaie principalement colonisée par **du ciste blanc,** mais est régulièrement entretenue par **un débroussaillement manuel** permettant de créer de nouvelles ouvertures dans les milieux. La partie nord-est, plus récente, a été en partie **végétalisée par hydro-ensemencement** à partir de terres issues des couches de surface contenant des graines de plantes locales. De la même manière, **des groasis* ont été installés par 130 élèves des écoles voisines durant une journée spéciale consacrée à la découverte de la carrière.** La seconde phase de végétalisation s'est appuyée sur la terre de surface, la plantation de quelques plants arbustifs et la dispersion manuelle de graines.

Des chemins ont été aménagés **pour éviter au maximum le passage de piétons** sur ces espaces, et ainsi attirer plus facilement les espèces locales. **Le suivi écologique est garanti** par l'entreprise Agir Écologique qui intervient depuis plusieurs années sur la carrière et sur les 70 ha d'espaces compensatoires situés au nord et au sud de l'exploitation

**dispositif en forme de boîte conçu pour capter et conserver l'humidité aidant les plantes à pousser en milieux arides.*





La gestion des zones réaménagées et des zones compensatoires permet le maintien de certaines espèces à enjeux écologiques. Ci-dessus, la tortue d'Hermann et le lézard ocellé.



1 Vue de la revégétalisation de l'espace réaménagé dans la partie nord-est.



« Malgré le caractère industriel de l'exploitation, les écologues et les carriers peuvent arriver à restaurer des milieux anciennement exploités, en créant des conditions favorables au maintien ou au retour de certaines espèces à enjeux de conservation (lézard ocellé, ophrys de Provence). Le personnel de la carrière de la Joyeuse est impliqué dans la réalisation de certaines actions en faveur des enjeux écologiques : création de gîtes, de mares, restaurations de fonctionnalités écologiques. »

Pascal Auda, Écologue, Co-gérant AGIR écologique

Les suivis écologiques ont confirmé la présence d'une population de tortues d'Hermann dans les espaces compensatoires tandis que d'autres reptiles comme le lézard ocellé ont été observés à plusieurs reprises sur les secteurs réaménagés de la carrière. L'orphys de Provence est également présent en nombre sur le réaménagement au sud avec une vingtaine de pieds comptabilisés en 2021.

La carrière de Lancrans

Préservation environnementale au cours de l'exploitation



Auvergne-Rhône-Alpes

Ouverte depuis les années 1950, la carrière de Lancrans, commune de Valserhône (01), est aujourd'hui exploitée par la SAS FAMY (filiale de Lafarge) avec une autorisation de 2017 pour une durée de 25 ans. Utilisant la méthode d'extraction **en dent creuse**, cette exploitation est accompagnée d'**une série de mesures environnementales** visant à réduire son impact sur l'écosystème local. L'exploitation de la carrière est planifiée pour préserver autant que possible **les zones arborées avoisinantes.** Certaines ont été déplacées hors du périmètre d'extraction, tandis que d'autres sont préservées pour éviter tout défrichage à proximité. **Des mesures spécifiques** sont également mises en place lors de l'**abattage des arbres** restants, pour limiter leur impact sur l'environnement.

Des mares spécialement aménagées offrent un habitat crucial pour les amphibiens, notamment le crapaud sonneur à ventre jaune. Ces habitats sont régulièrement surveillés et entretenus.

Les talus herbacés dans la carrière sont des refuges essentiels pour les **lépidoptères rhopalocères, les reptiles et les oiseaux comme l'alouette lulu et le tarier pâtre.** Ces zones jouent également **un rôle d'écran paysager,** contribuant à la préservation de l'esthétique naturelle du site. Des efforts continus sont déployés pour restaurer et créer de nouveaux talus, ce qui renforce la biodiversité locale et maintient l'intégrité écologique de la carrière.

Des haies arbustives locales ont été plantées pour procurer un habitat supplémentaire à la faune locale et encourager la biodiversité. **Les lisières herbacées** du boisement sud abritent diverses espèces animales telles que **la bacchante et le lézard vert.** L'exploitation est conduite de manière à décaler progressivement ces lisières, tout en préservant une zone non exploitée de 10 mètres pour maintenir ces habitats.

Des efforts sont déployés **pour soutenir la population de reptiles de la carrière,** notamment par **la création d'hibernacula** adaptés à leurs besoins.

Des actions de compensation sont également mises en œuvre pour atténuer l'impact de l'exploitation sur les habitats naturels environnants, **incluant la régénération de clairières et la préservation de terrains boisés** proches pour la biodiversité.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

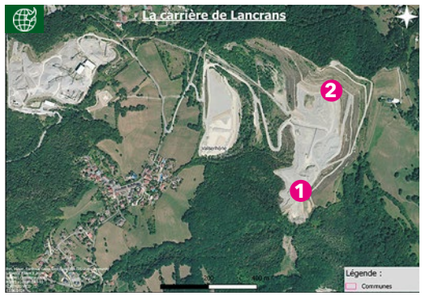
CHIFFRES CLÉS

1950
Début de l'exploitation de la carrière

2017
Nouvel arrêté préfectoral d'autorisation pour 25 ans délivré à la société FAMY

2009
Premier avis CSRPN pour la reconnaissance ZNIEFF I du nord de la carrière





Carrière de Lancrans.



Vue sud sur la zone aménagée.



Vue aérienne sur l'ensemble de la carrière et le paysage avoisinant

La partie nord du périmètre d'extraction *Prairies de Lancrans* est reconnue ZNIEFF de catégorie I en 2009, soulignant l'importance cruciale de sa préservation. Cette reconnaissance démontre l'engagement de la société FAMY à concilier exploitation industrielle et préservation de l'environnement et de la biodiversité locale.

La carrière de Châteauneuf-sur-Isère

Une oasis aquatique dans la Drôme



Auvergne-Rhône-Alpes

La commune de Châteauneuf-sur-Isère, située dans le département de la Drôme (26), abritait autrefois des carrières exploitées par Jouve depuis les années 1970. Lafarge a repris ces sites dans les années 1990 pour l'extraction de **sables et de graviers** alluvionnaires. Ces carrières ont depuis été réaménagées avec une nouvelle vision axée sur **la préservation de l'environnement et la création d'espaces aquatiques.**

Le plan d'eau à l'ouest est exploité par Jouve depuis 1988, puis **repris par Lafarge en 1995.** Cette carrière a été réaménagée avec **une vocation pour la pêche,** offrant ainsi **un espace de loisirs et de détente pour les habitants** de la région.

La zone à l'est est sous la responsabilité de Jouve depuis 1974, reprise ensuite par **Lafarge en 1993.** Cette partie comprend **plusieurs plans d'eau** et **une zone de remblayage.** Les trois plans d'eau ont été aménagés en **bassins de lagunage pour le traitement des eaux usées.** Une zone de **1,5 ha** a été cédée à la commune pour servir de **plateforme de dépôt de végétaux.** À gauche, un plan d'eau naturel de **1,7 ha** n'a pas subi de **réaménagement particulier.**

Le plan d'eau principal est exploité par **Lafarge depuis 2003** et acquis par le Groupe Delmonico Dorel en 2021. Ce plan d'eau a été **méticuleusement réaménagé.** Il comporte **des hauts-fonds, des doubles berges** au sud-est et au nord, **ainsi qu'une île** au sud. Le concept de double berge a été utilisé pour favoriser **le développement de la végétation.** Une frayère a été créée, permettant la ponte et le développement des œufs de poissons dans des conditions idéales. Ce type de réaménagement, initié 15 ans auparavant, est devenu systématique pour les carrières en eau, facilitant le développement de la biodiversité.

CHIFFRES CLÉS

1993 - 1995
Reprise de la carrière par Lafarge

3
plans d'eau réaménagés



Les réaménagements ont transformé ces anciennes carrières en **véritables refuges pour la faune et la flore locales.** Le plan d'eau principal, en particulier, est devenu un havre de vie pour de nombreuses espèces.



Carrière de Châteauneuf-sur-Isère.



Vue aérienne de la carrière de Châteauneuf-sur-Isère.



Le plan d'eau de 1,7 hectare.



Le bassin de lagunage.

Châteauneuf-sur-Isère témoigne de la capacité à transformer des sites industriels en espaces naturels florissants. Ces initiatives démontrent l'importance de la conservation et de la restauration des écosystèmes locaux. Les plans d'eau réaménagés sont devenus des symboles de la résilience de la nature face à l'activité humaine.

La carrière de l'Île du Rhône

De nouveaux usages du territoire et des réaménagements diversifiés



Auvergne-Rhône-Alpes

L'île du Rhône, située entre le contre-canal du Rhône et le cours réel du fleuve, sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (26), a connu diverses utilisations au fil du temps. Initialement **aménagée dans les années 1960 pour faciliter la navigation fluviale** et exploitée principalement pour l'extraction de matériaux par Lafarge et sa filiale Drôme Ardèche Granulats, cette zone a subi des transformations significatives lors des dernières décennies. L'île est passée d'une utilisation industrielle et agricole à **des initiatives de préservation de l'environnement** et de restauration **des écosystèmes naturels,** laissant la part belle également à l'agriculture et aux activités de loisirs (pêche, randonnée, nature…)

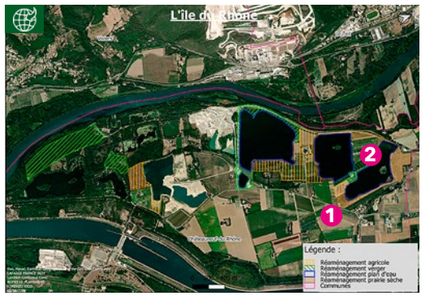
Au nord de l'île :
l'activité d'extraction se maintient sur le secteur de Chambaud et permettra de poursuivre les remises en état pour l'agriculture et les plans d'eau de loisir. **Le dernier plan d'eau créé, La Mourgate, réaménagé en 2023, combine des usages agricoles et naturels,** avec des emplacements favorables au **retour des vergers** au sud du lac et aux **pâturages au bord du lac.** La reconquête des plaines inclut la remise en place de prairies et de **boisements alluviaux avec des peupliers blancs et bruns.** Des berges diversifiées : **double berge,** système de **cordon, îlot de quiétude, création de hauts-fonds**… renforcent la diversité des habitats et favorisent la flore et la faune. Les chenaux sur l'îlot au centre du plan d'eau créent **des espaces favorables à la reproduction des espèces aquatiques.** Après restauration, cette zone a été restituée aux propriétaires qui peuvent en profiter en toute sérénité.

Au sud de l'île :
à la pointe du Rhône et du canal, l'extraction des alluvions dans **les années 1970** a façonné un chapelet de plans d'eau le long du fleuve. Il a été revitalisé en réactivant les liens entre les plans d'eau et le Rhône par **le Conservatoire des espaces naturels,** en concertation avec la commune et d'autres usagers du territoire, dont les carriers. Ces plans d'eau, devenus **un refuge** pour de nombreuses espèces aquatiques et inféodées aux ripisylves du Rhône, sont aujourd'hui partagés entre les différents acteurs et usagers du territoire : **chasseurs, pêcheurs, communes et associations.**

CHIFFRES CLÉS

Années 1960
Début de l'exploitation

2023
Fin de réaménagement de La Mourgate



Carrière de l'Île du Rhône.



Plan d'eau avec berges submergées et prairies restaurées.



Plantations d'espèces typiques de la ripisylve du Rhône en bord de plan d'eau.

Les extractions de matériaux et leur réaménagement ont notablement façonné l'île du Rhône en créant un paysage mixte constitué d'un patchwork de secteurs. Ainsi, des espaces à vocation écologique assurent à la faune et à la flore un épanouissement. Des zones agricoles en production et des espaces de loisirs permettent les balades et la découverte de la nature typique de la ripisylve du Rhône pour la population locale.

Un refuge ornithologique

L'avifaune d'Eurre



Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le département de la Drôme (26), les communes d'Eurre et de Divajeu ont été façonnées depuis les années 1990 par les exploitations successives des carrières et en dernier lieu par Lafarge. Au nord, à Eurre, la plateforme de traitement a été cédée à Delmonico Dorel en 2021, ainsi que l'ancienne carrière à Divajeu. Les principaux réaménagements réalisés par Lafarge ont porté sur **les plans d'eau voisins,** notamment ceux près de **la réserve naturelle nationale des Ramières.**

Dans **le premier plan d'eau,** plusieurs réaménagements ont été réalisés, notamment la création d'une **grande frayère** dans la partie est du plan d'eau, avec **un parcours de pêche établi en 1995.** Au sud de ce plan d'eau, **des berges naturelles** ont été conservées pour abriter **deux cabanes à castors.**

À l'ouest, après **la cessation d'activité de 2017 à 2018, des habitats ornithologiques** ont été aménagés dans les deux autres plans d'eau. **Des observatoires ont été érigés au sud,** tandis qu'**un îlot a été préservé** pour favoriser la présence d'espèces comme **la sterne.** Des zones **de hauts-fonds** ont été aménagées au nord pour encourager la croissance de certaines végétations, avec **une double berge** créée pour **diversifier les milieux aquatiques. Des berges abruptes** ont été conservées au nord pour les oiseaux cavernicoles.

L'Observatoire ornithologique Françoise Seyvet, à la limite de la réserve naturelle nationale des Ramières, témoigne de la richesse de la biodiversité locale. Avec **218 espèces d'oiseaux recensées, dont 70 nicheurs et une centaine de migrateurs et d'hivernants,** ce site est devenu un havre de paix pour la vie sauvage. La proximité de ces aménagements et de la réserve naturelle **renforce la continuité écologique** et dynamise la diversité écologique de l'ensemble de cet espace.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

Années 1990
Début de l'exploitation

1995
Établissement du parcours de pêche

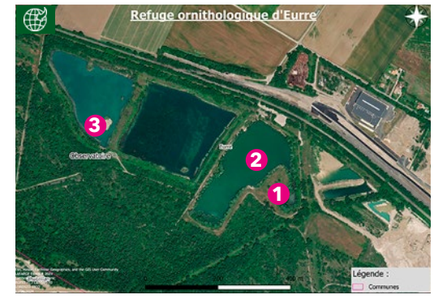
218 espèces
d'oiseaux recensées

70 espèces
d'oiseaux nicheurs

100 espèces
d'oiseaux migrateurs et hivernants



Observatoire Ornithologique Françoise Seyvet.



Refuge ornithologique d'Eurre.



Grande frayère.



Plan d'eau et son parcours de pêche.

La reconversion d'anciennes carrières d'Eurre et de Divajeu en habitats écologiques démontre un engagement fort pour la biodiversité et le développement durable. Ces sites, maintenant classés ZNIEFF de type II, illustrent comment une ancienne zone industrielle peut devenir un espace de conservation de la nature et de continuité écologique avec la réserve naturelle des Ramières.

L'île fluviale de Saulce-sur-Rhône

Un réaménagement écologique diversifié



Auvergne-Rhône-Alpes

Située dans le département de la Drôme (26), en bordure du Rhône, Saulce-sur-Rhône est connue pour ses paysages riverains et ses îles fluviales. L'île, **riche en granulats alluvionnaires,** a été exploitée par **la société Jouve** à partir de **1985**, puis par **Lafarge** dans les années 1990. Aujourd'hui, l'activité est terminée et **les carrières ont été réhabilitées, créant des écosystèmes diversifiés.**

Au nord, une partie des plans d'eau a été **remblayée** et transformée en prairie à **vocation agricole**. Les plans d'eau restants, avec **des berges raides** connectées au Rhône, servent de **bassins écrêteurs de crue**. Ces aménagements sont essentiels pour réguler les crues aux abords des villes identifiées comme à risque d'inondation.

Les aménagements réalisés lors de la transformation du site ont contribué à la croissance de **boisements alluviaux**. Les berges profilées et végétalisées procurent des habitats naturels propices à la faune locale.

Au sud, les vestiges de l'ancienne plateforme de traitement, appartenant à **la Compagnie nationale du Rhône depuis les années 1970**, ont été transformés en **prairie humide** avec des dépressions pour capter l'eau et **favoriser la végétation.** Un ancien bassin de décantation a été **réhabilité en roselière**, créant **un nouvel habitat pour la faune et la flore locales.**

La gestion des sites, classés **ZNIEFF de type I** ***Le Rhône à Baix et Saulce-sur-Rhône*** **et de type II Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales** ainsi que **Natura 2000** ***Milieux alluviaux du Rhône aval,*** est assurée par **le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes.** La végétation a repris ses droits et des observatoires à oiseaux ont été installés au cœur de l'île.



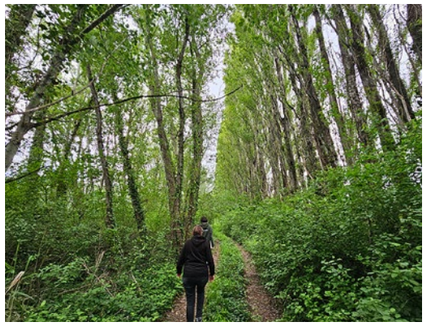
Vue aérienne de l'île fluviale de Saulce-sur-Rhône.



Observatoire à oiseaux sur l'île au cœur du plan d'eau.



Vue sur le plan d'eau avec roselière.



znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

NATURA 2000

CHIFFRES CLÉS

1985
Début de l'exploitation de la carrière

1970
Transformation en prairie humide d'une partie de la zone

Les réaménagements des sites d'extraction de Saulce-sur-Rhône ont transformé d'anciennes carrières en espaces naturels diversifiés, favorisant la biodiversité et une gestion écologique durable.

La carrière de la Calmette

De carrière à réserve écologique



Occitanie

La carrière de calcaire à ciel ouvert **La Calmette**, située sur les communes de La Calmette (30) au lieu-dit **Fontaine des Mourgues** et de Dions (30) au lieu-dit **Chavel**, a cessé définitivement son exploitation en 2005. Gérée par **Lafarge**, cette carrière a été reconvertie partiellement en **ISDI** uniquement pour les stériles de production de l'installation de traitement qui reste en activité sur le site et réaménagée avec un **intérêt écologique** notable. Bien que l'extraction ait cessé, le site abrite toujours une installation de traitement des matériaux, alimentée par **la carrière des Antiquailles située à 5 km au sud.** Le traitement de ces matériaux est principalement **destiné à la préfabrication et au béton.**

Le Syndicat mixte des Gorges du Gardon assure désormais la gestion de l'espace d'intérêt écologique de l'ancienne carrière et souligne sa valeur naturelle. Ce site comprend **une mare de près d'un demi-hectare**, favorisant le développement de **la faune** et de **la flore** locales, notamment **les batraciens**. Il est important de noter que cette réserve, prévue dès le début de l'exploitation, a toujours eu une petite réserve d'eau, permettant une végétalisation naturelle **sans introduction d'espèces externes.**

La zone réhabilitée est classée **ZNIEFF de type II Plateau Saint-Nicolas**, avec des inventaires réguliers réalisés pour suivre l'évolution de la biodiversité. La présence constante d'eau a attiré diverses espèces, dont **le hibou grand-duc** qui niche dans des cavités naturelles ou créées par des explosifs sur les fronts de taille. Autour des installations et sur les talus, **la végétation naturelle a repris ses droits**, créant un habitat favorable pour **les petits insectes et le gibier**. Cette végétation abondante et variée offre un refuge pour de nombreux animaux de la région, contribuant à un écosystème équilibré.

La transformation de la carrière de La Calmette en réserve écologique démontre l'engagement de Lafarge pour la préservation de la biodiversité. La collaboration avec le Syndicat mixte des Gorges du Gardon et la reconnaissance officielle de la zone comme Réserve Naturelle et ZNIEFF de catégorie II montrent l'importance de tels projets pour la conservation des écosystèmes locaux.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

2005
Fin d'exploitation de la carrière

5 kilomètres
Distance de la carrière d'Antiquailles qui alimente l'installation de traitement des matériaux

0,5 hectare
Surface de la mare écologique pour le développement de la faune et de la flore



Vue aérienne de la carrière de la Calmette.



Vue sur l'espace écologique depuis l'ISDI.



Mare sur l'ancienne carrière, avec le front de taille en arrière-plan.



Reprise végétale naturelle.

En réhabilitant cet espace, Lafarge a créé un environnement propice à la faune et à la flore locales, illustrant que l'industrie et l'écologie peuvent harmonieusement coexister.

La carrière du Lampourdier

Écologie, faune et paysage



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La carrière du Lampourdier, située sur la commune d'Orange dans le Vaucluse (84), est exploitée pour l'extraction de roche calcaire depuis 1993. En 2002, après la reprise par Lafarge, une partie de la carrière, précisément la zone sud, a été réaménagée pour encourager le développement de **la biodiversité**. La partie nord, étant encore en exploitation, ses travaux de **réaménagement coordonnés** ont commencé par **des terrassements paysagers**, des plantations et de l'ensemencement, visant à reconstituer **un paysage végétalisé.** Les aménagements visent la préservation et la restauration des écosystèmes locaux :

- **des mares artificielles** ont été créées et sont régulièrement entretenues pour enrichir la biodiversité et maintenir la survie d'espèces comme **le pélodyte ponctué, le crapaud calamite, la grenouille rieuse et plus récemment le triton palmé.**
- **plantation de haies locales :** une haie de 150 mètres a été plantée le long de la route, lors d'un chantier nature impliquant les salariés du site, pour **favoriser la biodiversité et améliorer l'esthétique paysagère.**

Sur la partie nord, des plantations et de l'ensemencement ont été réalisés pour réaménager les parties hautes talutées harmonieusement, créant un écran masquant l'exploitation en cours depuis l'autoroute.

En outre, Lafarge collabore avec **la Fédération de chasse du Vaucluse** à la gestion de la faune, créant **une réserve de chasse** et effectuant **des comptages réguliers** de la biodiversité, notamment **des sangliers et des oiseaux** migrateurs et participe au maintien des traditions locales en fournissant les matériaux lors des fêtes de la véraison.



Vue aérienne de la carrière du Lampourdier.



Mare artificielle sur l'ancienne carrière.



Haie de 150 m de long en bordure de route.



Revégétalisation des parties hautes de la carrière active.

CHIFFRES CLÉS

1993
Début de l'exploitation par Callet Carrières

2002
Reprise par Lafarge et début du réaménagement pour la biodiversité

150 mètres
Longueur de la haie plantée le long de la route pour favoriser la biodiversité et réduire l'empreinte paysagère

Les mares artificielles ont maintenu stables des populations d'amphibiens menacées. La haie locale a favorisé la faune et la flore, et les stratégies de conservation ont été ajustées grâce aux suivis réguliers. Les travaux sur la partie nord ont amélioré l'intégration visuelle de la carrière en prenant en compte les observations des riverains.

Le marais de l'île Vieille

Zone de quiétude et de loisirs, un cas de renaturation



Provence-Alpes-Côte d'Azur

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

NATURA 2000

CHIFFRES CLÉS

260 hectares
Superficie du marais de l'Île Vieille

200 espèces
végétales présentes dans le marais

176 espèces
d'oiseaux



Le marais de l'île Vieille est un site naturel situé sur la commune de Mondragon (84), à la croisée du « Vieux Rhône » et du canal de Donzère-Mondragon. Cette zone humide **d'une superficie de 260 ha représente un enjeu majeur de biodiversité** dans la basse vallée du Rhône. Au cours des siècles, le marais de l'Île Vieille a été le théâtre de nombreuses **activités humaines :** construction de digues médiévales, **extraction de granulats au XXe siècle par Lafarge**, travaux d'aménagement du fleuve tels que les « ouvrages Girardon », canal de Donzère-Mondragon et usine hydroélectrique de Bollène, ainsi que la mise en service de la LGV Méditerranée en 2001…

Aujourd'hui, le marais de l'île Vieille est structuré par **trois principaux plans d'eau et la Lône de Lamiat** au nord. Parmi ces plans d'eau, on trouve **le lac des Brotteaux**, une ancienne carrière utilisée pour **la pêche de loisirs**. Juste au sud se situe **le lac des Sternes**, autrefois **un bassin de décantation** positionné en bord de berge en vue de favoriser la colonisation par des écosystèmes de **milieux humides**. À l'ouest de ces deux plans d'eau se trouve **le lac Bouissonnade,** sur lequel ont été aménagées **plusieurs frayères, des berges** facilitant la colonisation d'écosystèmes de zone humide et **une descente d'eau en galets,** favorisant le ruissellement de l'eau.

Aujourd'hui, le marais de l'île Vieille :

- abrite une biodiversité remarquable avec près de **200 espèces végétales et 176 espèces d'oiseaux. Dont 75 sont des espèces nicheuses,**
- constitue un refuge essentiel pour de nombreuses espèces animales et végétales, telles que **le castor d'Eurasie, la loutre d'Europe et la cistude d'Europe.**
- accueille **les guêpiers d'Europe dans des fronts de taille** créés pour eux, ainsi que **des pâturages pour l'élevage bovin.**

Classé ENS du Vaucluse, le marais de l'île Vieille, animé par le CEN PACA, est aussi un site **Natura 2000** reconnu à l'échelle européenne et par ailleurs, **ZNIEFF de type I** sur la partie est du site.

À compter de 2025, **un parc photovoltaïque de 5 MWc sur les 6,3 ha de l'ancienne plateforme de traitement** propose une production électrique de **7 GWh par an**, pouvant alimenter **2 900 personnes**. Ces actions sont financées par **l'Union européenne, l'Agence de l'Eau RMC, la Région PACA et la Compagnie nationale du Rhône.**



Le marais de l'île Vieille.



De la frayère enrochée au plan d'eau.



Une vache aux abords d'un front de taille.

Le réaménagement du marais de l'île Vieille s'est construit en collaboration avec les collectivités locales et autres acteurs agissant pour préserver l'environnement. Il a permis le développement des écosystèmes fragiles de la basse vallée du Rhône, offrant un refuge remarquable pour la biodiversité.

La carriere d'Acquigny

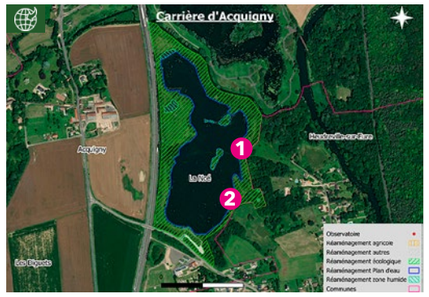
Agrémenter hommes et oiseaux



Normandie

La carrière d'Acquigny est initialement, en 1999, un site de la Société Carrières et Sablières de Louviers. Elle devient ensuite un site Lafarge dès 2002 lorsque l'autorisation est transférée à la Compagnie des Sablières de la Seine. Au lieu-dit « Les Diguets » et « La Noé », la carrière de la commune **d'Acquigny (27)** a connu **un réaménagement total d'une qualité exceptionnelle, à la fois adaptée à la nature mais aussi agréable pour les visiteurs.**

Le réaménagement se focalise autour d'un **grand plan d'eau de 11 ha** ceinturé de berges sinueuses aux **pentes douces et parsemé de secteurs de hauts-fonds favorables à l'implantation d'une végétation étagée.** Au milieu de ce plan d'eau ont été aménagés **2 îlots** à l'aide des matériaux graveleux du site permettant d'attirer les sternes et les mouettes grâce au maintien d'une végétation rase. Au nord du plan d'eau ont été créées une roselière faisant office de **refuge pour les oiseaux, et une frayère inondable** par l'Iton voisin, favorable à la reproduction des brochets.



Carrière d'Acquigny.



L'îlot central a été prévu avec la LPO pour créer un environnement adéquat à l'accueil d'oiseaux comme les mouettes rieuses.



Panneau d'information de l'Amicale des Pêcheurs Acquignyciens.

De nombreuses mares et zones humides ont été réparties autour du plan d'eau pour accueillir la faune locale : des amphibiens et des insectes aquatiques. Une prairie a été aménagée à l'est du plan d'eau à l'aide de la terre végétale du site. Cela a permis aux graines déjà présentes dans le sol de se développer et d'obtenir **des plantes patrimoniales issues du site d'origine.**

De nombreuses plantations d'arbres et de haies ont été réalisées afin de créer un écran entre le plan d'eau et le cheminement piétonnier pour ne pas déranger les espèces d'oiseaux du site. Pour observer ces espèces, **un observatoire ornithologique** a été construit avec une toiture végétale et un panneau explicatif du réaménagement final. Sur 250 mètres, le chemin conduisant à cet observatoire a été aménagé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Il a été réalisé avec l'appui du **Comité de coordination des associations des handicapés de Haute-Normandie.** Enfin, un parking pouvant accueillir une dizaine de véhicules a été aménagé. Depuis son réaménagement, **le site fait partie de la ZNIEFF de type II *« La vallée de l'Eure d'Acquigny à Ménilles, la basse vallée de l'Iton ».***

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

11 hectares
Superficie du plan d'eau

2 îlots
créés pour accueillir des oiseaux

250 mètres
de chemins aménagés



En 2016, le site a été cédé à la commune, une fois le réaménagement achevé. Depuis, il est géré par l'Amicale des Pêcheurs Acquignyciens et a reçu le nom de plan d'eau de la Noé.

La carrière de Muids-Daubeuf

Équilibre entre exploitation, écologie et agriculture



Normandie

La carrière de Muids-Daubeuf, en service depuis 2003, est située au cœur d'un paléo-méandre de la Seine, dans l'Eure (27). Elle est la principale source d'approvisionnement en alluvions bruts pour l'installation de Bernières-sur-Seine, avec une production annuelle de 1 600 000 tonnes. Les deux sites sont reliés par un réseau de 11 km de convoyeurs, ainsi que par des infrastructures comme un tunnel, un pont et des équipements fluviaux.

La carrière couvre **382 ha,** dont 275 ha exploitables répartis sur trois secteurs. L'exploitation à sec sur une épaisseur moyenne de 7 mètres permet de restituer les usages initiaux des sols tels que **les reboisements, les espaces agricoles et les landes écologiques.**

Le secteur 1, à l'ouest de Muids, autorisé depuis 1995, est réaménagé depuis 2017 en 81 ha d'espaces **écologiques et forestiers.**

Le secteur 2, autorisé depuis 2016, s'étend sur **121 ha** entre Muids et Daubeuf-près-Vatteville, et est partiellement réaménagé. La partie nord sera réaménagée en parcelles **agricoles** avec **un bosquet de 2 ha** et **une zone de drainage des eaux de ruissellement.** La partie centrale sera agricole et la partie sud **reboisée**, à l'exception d'un secteur de 15 ha géré par **pâturage**. Un chemin rural sera restitué et **des bosquets** créés avec **des arbustes à baies.**

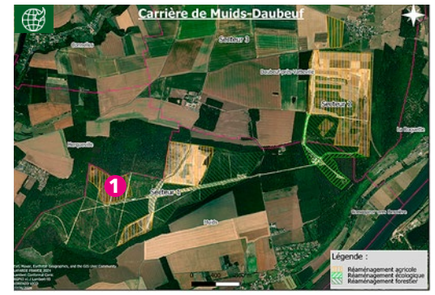
Ces secteurs seront réaménagés pour **restituer les identités paysagères d'origine** avec une alternance **de boisements, de landes, de mares, de zones humides et d'espaces cultivés**.

Le secteur 3, projet d'extension de **193 ha** à Daubeuf-près-Vatteville, principalement sur des terrains agricoles, prendra en compte l'incidence visuelle. Des levées de **terre enherbées, de vergers et de haies champêtres** structureront le paysage proche, tandis que le séquencement annuel et la remise en état simultanée des terrains réduiront l'impact visuel à distance.

En 2023, 22 espèces végétales et 58 espèces animales ont été recensées, dont plusieurs espèces protégées comme l'engoulevent d'Europe et le crapaud calamite. La présence de ces espèces révèle une richesse de biodiversité qui s'est installée sur les zones réaménagées. Le site abrite diverses autres espèces animales ainsi que des ruches, illustrant une cohabitation harmonieuse entre activité carrière et environnement naturel.

Un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux a été instauré pour planter des arbustes à baies, créant des refuges pour la biodiversité. Le site est suivi par **la CPIE de l'Oise.**

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans une démarche de développement durable de Lafarge, qui conjugue les actions en faveur de la biodiversité avec le maintien de l'activité industrielle.



Vue aérienne de la carrière de Muids-Daubeuf.



Chèvres des fossés et Highlands Cattle.

CHIFFRES CLÉS

382 hectares
Superficie totale de la carrière

81 hectares
réaménagés en espaces écologiques et forestiers dans le secteur 1

2023
Recensement de 22 **espèces végétales et** 58 **espèces animales**

*«Je suis heureux de vous présenter les **"nouvelles débroussailleuses"** du site de Muids-Daubeuf, qui cohabitent avec nos Highlands Cattle tout au long de l'année sur un terrain de jeux de 6 ha. Ces 14 chèvres des fossés, rustiques et dociles, sont parfaitement adaptées au climat de la Bretagne et de la Normandie. Cette initiative vise à préserver les habitats des landes, notamment avec la présence du genêt d'Angleterre et du genêt poilu. Le pâturage est coordonné avec la Ferme des Puits, et un suivi régulier est assuré par le personnel du site, comme c'est déjà le cas avec les Highlands Cattle».*

Alexandre Mallet, Responsable foncier Environnement de Normandie

Le site alluvionnaire de Gaillon

Préservation et valorisation écologique



Normandie

Le site alluvionnaire de Gaillon (27) est exploité par Lafarge depuis 1994 pour l'extraction de sables et de granulats. La carrière, située sur le lieu-dit *Le Pot à l'eau,* se trouve dans une zone écologique majeure, abritant des pelouses sableuses, pionnières remarquables, de nombreuses espèces végétales, lieu de nidification de l'œdicnème criard (Burhinus œdicnemus)…

La totalité du site est incluse dans **une ZNIEFF de type II *La terrasse alluviale*** et la partie est du site dans **une ZNIEFF de type I *Les pelouses silicicoles.*** Grâce à sa position géographique, une partie du site se trouve également sur **une ZPS Natura 2000 *Terrasses alluviales de la Seine*** suite aux réaménagements réalisés sur les zones déjà exploitées.

La majorité des zones exploitées sur le site de Gaillon ont déjà été réaménagées. Les actions réalisées sur la carrière sont variées, incluant notamment **les déplacements de pelouses** situées au sud-est, réalisés par Lafarge **depuis 2007**. Ces travaux ont conduit à la sollicitation du bureau d'études Écosphère pour la réalisation d'études d'impact et d'incidence Natura 2000, afin d'évaluer les possibilités de reconstitution de pelouses sableuses sur la carrière et ses abords.

Depuis 2015, Lafarge a mis en place des actions de **pâturage extensif** dans la zone de renonciation centrale et au nord-est, en introduisant 10 boucs.

Lafarge appuie ses actions sur la restauration et l'entretien **des milieux humides** pionniers, particulièrement les mares temporaires peu profondes, qui sont particulièrement favorables aux odonates et à deux espèces d'amphibiens patrimoniales : **le crapaud calamite et le pélodyte.**

Au niveau floristique, le site présente un intérêt majeur grâce à ses pelouses pionnières, ses prés maigres et ses landes à Callune. Ses milieux humides, dont les berges et les mares temporaires, constituent également un atout significatif.



Le site alluvionnaire de Gaillon.



Déplacement de pelouses au sud du site.



Zone humide.

DATES CLÉS

1994
Début de l'exploitation

2007
Déplacements de pelouses

2015
Pâturage extensif



Le crapaud calamite.

Après exploitation et réaménagement, le site de Gaillon sera ouvert au public, principalement pour l'ornithologie. Des chemins piétons permettront d'atteindre des observatoires en bordure de plan d'eau.

La carrière de Tournedos-sur-Seine

Un patchwork écologique aux portes d'une réserve ornithologique



Normandie

À Tournedos-sur-Seine (27), de 1971 à 2011, Lafarge a exploité une carrière couvrant une superficie de 250 ha. Cette exploitation a permis de réaliser une diversité d'aménagements dans un souci d'équilibre des usages futurs :

- intérêt écologique : **réserve ornithologique de la Grande Noë (GONm), création de zones humides, sauvegarde du Bois des Hérons…**
- remise en état agricole,
- aménagement de loisirs : bassin d'aviron.

Dans un souci de préservation (évitement avant l'heure), le bois des Hérons a été laissé intact sur 4 ha. La création de zones humides a renforcé la biodiversité locale (aulnes), offrant ainsi des refuges naturels pour la faune et **la flore indigènes, tels que l'iris.**

Un effort significatif a été consacré au **reboisement des zones humides.** Sur **2,6 ha**, diverses **essences ligneuses** ont été plantées : **le frêne, l'aulne, le robinier, le sorbier des oiseleurs.** Ces espèces contribuent à restaurer les écosystèmes forestiers humides locaux (forêt alluviale) et à augmenter la biodiversité régionale.

Le site restitue également **45 ha pour l'agriculture.** Des aménagements spécifiques, incluant **un réseau de drains** pour maîtriser les excès d'eau, ont été mis en place pour garantir **la qualité des terres.** Celles-ci sont désormais **exploitées** et ont retrouvé leur potentiel agricole.

Enfin, la conservation des milieux aquatiques a été une priorité, en favorisant l'aménagement de berges en pente douce et contournées, en lien avec la **Réserve ornithologique de la Grande Noë** gérée par le Groupe Ornithologique Normand (GonM).



La carrière de Tournedos-sur-Seine



Les zones agricoles restaurées.



Une zone humide revitalisée avec les iris en fleur.



Le bassin d'aviron.

CHIFFRES CLÉS

250 hectares
Superficie de la carrière

45 hectares
Surface réaménagée pour l'agriculture

20 hectares
De milieux humides réaménagés

4 hectares
Surface du bois des Hérons, préservé pour la biodiversité



La nidification d'un héron.

Les réaménagements réalisés à Tournedos-sur-Seine montrent un engagement durable pour la préservation de l'environnement et la restauration des terres. Le site fait partie de la ZPS *Terrasses alluviales de la Seine.*

La carrière de Prasville

Réinventer l'avenir agricole et écologique de la Beauce



Centre-Val de Loire

La carrière calcaire de Prasville, située dans l'Eure-et-Loir (28), est exploitée depuis plus de 40 ans par la Société des Matériaux de Beauce (SMB), filiale de Lafarge et Eiffage Travaux Publics. Positionnée à mi-chemin entre Chartres et Orléans, elle s'étend sur le plateau de Beauce, une région intensément cultivée et en tête de bassin de la rivière La Conie.

La Michellerie, une partie de la carrière de Prasville, est inscrite au réseau **Natura 2000** ***Beauce et Vallée de la Conie*** en raison de **son importance écologique et de sa richesse en biodiversité.** Ce secteur abrite des habitats variés, incluant **des pelouses sèches calcicoles, des roches calcaires et des zones humides.** Après des années d'exploitation, la Michellerie a été réaménagée et, **depuis 2011**, elle est gérée par **le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre,** suite à la signature d'un bail emphytéotique de **30 ans** avec SMB.

La mise en place d'un **éco-pâturage,** grâce à **des chèvres et des moutons,** permet de maintenir les pelouses sèches ouvertes, évitant la fermeture des milieux et favorisant ainsi la biodiversité.

De plus, dans la continuité de la Vallée de la Conie, le secteur est exploité de 1983 à 1999 et constitue **un espace ouvert rocailleux nu, à faible densité de végétation,** favorable à l'installation de **l'œdicnème criard,** entre autres.

Afin de respecter au mieux l'activité agricole des plaines de Beauce, **le réaménagement de ce site est principalement à vocation agricole.**

Dans ce contexte purement agricole, la SMB a souhaité apporter une diversification de milieux et d'usage des sols. La réalisation d'un projet de ferme photovoltaïque pour la production d'énergie renouvelable est en cours au sein de l'ancienne exploitation.

CHIFFRES CLÉS

+ de 40 ans
Durée d'exploitation de la carrière

2011
Année de début de la gestion de la Michellerie par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre

30 ans
Durée de bail signé avec SMB pour l'éco-pâturage par des chèvres et des moutons





La carrière de Prasville.



Vue aérienne du réaménagement agricole ainsi que le milieu calcaire.



Pelouses sèches calcicoles.

La réhabilitation de la carrière de Prasville, est un subtil ensemble des réaménagements réussis : de la réhabilitaion écologique pour la Michellerie, et des réaménagements à des fins agricoles, écologiques et énergétiques pour les autres espaces du site. C'est aussi un exemple à suivre pour une gestion durable et équilibrée des usages d'une carrière.

La sablière de Cercanceaux

Un partenariat pour assurer la pérennité du réaménagement



Centre-Val de Loire

Le site de Cercanceaux (45), riche d'un passé d'activités humaines depuis le XII^e^ siècle, a retrouvé sa nature marécageuse d'origine au début du XXI^e^ siècle. Ce changement a été possible grâce à un partenariat entre Lafarge et le CEN Centre-Val de Loire. En 1181, des moines cisterciens s'installèrent dans les marécages assainis pour construire des moulins, suivis d'une papeterie au 19^e^ siècle et d'une production de chanvre en 1956. **De 1980 à 1998, les Sablières de la Seine, filiale de Lafarge, ont crée la Sablière de Cercanceaux, une carrière alluvionnaire de 100 ha sur ce site.**

Lafarge, après son exploitation, a réaménagé le site en créant de nombreux milieux en lien avec **le CEN et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre** (CPNRC). Parmi ses milieux réaménagés : un plan d'eau de 35 ha de 3 m de profondeur en moyenne avec des berges irrégulières, des pentes douces, un apport de terre végétale sur les berges pour les plantes et deux îles. Autour du plan d'eau, des prairies humides et sèches ont également été réaménagées, agrémentées de mares et de roselières.

Pour garantir le bon suivi du site ayant retrouvé son côté naturel, **les propriétaires de la sablière ont cédé les terrains** à la commune de Dordives, avec l'aide du département, de la région et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. La commune a alors confié la gestion du site au CPNRC pour les futurs aménagements et son entretien. Même sans propriété foncière, **Lafarge s'est engagée** pour le futur de ce site en signant **un contrat de mécénat** avec le Conservatoire de 2003 à 2008, et en finançant sa gestion et ses équipements.

Cette solution a l'avantage de rendre à la commune tout le bénéfice de la transformation de l'ancienne carrière en site écologique accessible au public. Elle permet en outre à Lafarge de continuer son intervention sur le site par son support au Conservatoire. **Ainsi, le conservatoire a pu éviter l'assèchement du site en entretenant la roselière et en gérant les populations de peupliers et de saules. Une gestion par pâturage des milieux prairiaux a été instaurée.**

Un parcours de 5,5 km de promenade a été créé et offre dès lors, la possibilité aux promeneurs d'observer les réaménagements d'intérêt écologique.

CHIFFRES CLÉS

1181
Le site est connu grâce à l'implantation des moines cisterciens

1980-1998
Sablières de Cercanceaux

2018
Le site devient une ENS

35 hectares
Superficie du plan d'eau

Le site fait partie d'une **ZNIEFF de type II** et est devenu un **ENS** en 2018, soulignant les efforts mis en œuvre pour créer un environnement favorable à des espèces patrimoniales comme **le butor étoilé et le pigamon jaune.**



Vue aérienne de la sablière de Cercanceaux.



Vu sur une des îles et des prairies en pâturages (CEN).



Le butor étoilé (Botaurus stellaris).

Après des siècles d'activités humaines, la carrière de Cercanceaux a pu retrouver sa nature marécageuse puis, sa faune et sa flore uniques grâce à une gestion intelligente et des décisions foncières pertinentes. Ainsi, plus de 10 000 visiteurs par an profitent de cette nature qui a repris vie.

La carrière de Dordives

Un réaménagement pérenne grâce au partenariat



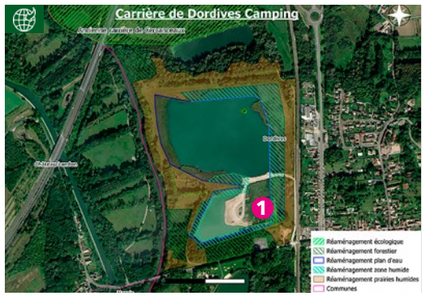
Centre-Val de Loire

Voisine de la sablière de Cercanceaux, la carrière de Dordives (45) est aussi un site doté d'une histoire marquée par les activités humaines. Avant 2010, se trouvaient une peupleraie laissée à l'abandon et les vestiges du camping communal. Cet ensemble étant situé en **zone inondable**, la commune fut contrainte de fermer le camping et de trouver un moyen de réaménager ce terrain. En effet, il est **stratégiquement placé entre l'étang** de pêche de Dordives au sud du site et la sablière réhabilitée de Cercanceaux au nord. Il y a donc ici **une opportunité** de créer une continuité en s'assurant de sécuriser les lieux, qui étaient alors caractérisés par des bâtiments à l'abandon et des arbres tombés. Lafarge ayant déjà extrait et en relation **avec le CEN Val de Loire**, la commune a proposé une nouvelle opportunité d'extraction ainsi que le renouvellement d'un partenariat semblable à celui mis en place sur la Sablière de Cercanceaux.

Ainsi, **en 2010,** Lafarge obtient l'autorisation d'extraire sur l'ensemble des terrains et, **en 2013, un partenariat avec le CEN Centre-Val de Loire** est signé pour une durée de sept ans.

Dans le cadre de ce partenariat, des études avant et au début de l'exploitation ont décelé sur le site la présence d'une **espèce florale protégée** dans la région : **le pigamon jaune.** Une dizaine de plants ont alors été déplacés vers une station au nord de l'autorisation et comptent déjà 120 plants. **Un suivi de l'indice de biodiversité à long terme (IBL) a commencé en 2014** et s'est poursuivi en 2015. Il a permis de recenser 210 espèces végétales, 34 espèces d'oiseaux nicheurs et 3 espèces d'invertébrés rares, mettant encore plus en avant la nécessité de créer un réaménagement approprié pour conserver cette biodiversité. Le réaménagement s'est fait au fur et à mesure de l'extraction. Aussi, pour sensibiliser davantage les employés présents sur site, plusieurs formations ont été conduites par le CEN afin d'exposer les résultats des suivis et d'expliquer les objectifs des réaménagements qu'ils mettent eux-mêmes en place.

Le réaménagement a pu être finalisé en 2023. Il consiste en une mosaïque de milieux : un plan d'eau de 16 ha environ, d'un îlot à sternes, d'un réseau de mares et de fossés, de prairies humides. Restitué à la commune, le site reste ouvert au public. Cet espace naturel est facilement accessible grâce à son parking et invite à la promenade avec ses sentiers aménagés.



La carrière de Dordives.



Les promeneurs pourront emprunter ce chemin autour du plan d'eau à partir du parking installé au sud-est du site.



La sterne pierregarin.

La carrière de l'ancien camping de Dordives offre un parfait exemple d'exploitation réussie : elle résout le problème des zones inondables, améliore la biodiversité par rapport à l'état initial, et ce, grâce à un partenariat cohérent et efficace qui a guidé son réaménagement.

CHIFFRES CLÉS

2013
Début du partenariat avec le Centre Val-de-Loire

2023
Année de la fin des réaménagements avec création de sentiers de promenade

16 hectares
Superficie du plan d'eau réaménagé

210 espèces végétales
Recensées sur le site

La carrière du Plessis-Brion

Un réaménagement Lafarge sublimé par les investissements de la commune



Hauts-de-France

Rachetée par la communauté de communes des 2 Vallées en 2012, l'ancienne carrière du Plessis-Brion (60) est aujourd'hui devenue, grâce aux efforts conjoints de la collectivité et du **Conservatoire des espaces naturels de Picardie,** un espace naturel sensible. Mais, cette reconnaissance aurait été impossible sans le travail antérieur effectué par **les équipes de Lafarge** sur le réaménagement de la carrière.

Cette carrière a d'abord commencé d'être **exploitée en 1995 pour son sable et ses graviers. Quand Lafarge a cessé ses activités en 2002,** le réaménagement ne faisait alors que commencer. En effet, à la fin de l'exploitation, Lafarge travaillait de près avec le **Conservatoire des Espaces naturels de Picardie,** l'institut Charles Quentin et le CPIE de l'Oise notamment sur des expertises écologiques dès 2001.

Trois plans d'eau ont été réaménagés avec **des pentes douces, des méandres et de petits chenaux.** De plus, plusieurs **microfalaises** ont été fondées **pour les hirondelles de rivage, une prairie a été ensemencée et une zone humide** a été restaurée avec l'aide de l'Institut. **En 2003**, avec l'appui du CPIE, Lafarge a fait appel à **la compagnie Marquenterra** afin de réaliser **un observatoire ornithologique.** Autrefois **des terres agricoles**, la carrière, après son réaménagement, est devenue **un lieu riche en faune et flore**, et notamment **en avifaune**, ce qui lui a valu de devenir une **ENS** locale en 2011.

À la fin de sa vie, la carrière a été rachetée par la communauté de communes. La gestion du site a été attribuée au Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, qui décide de laisser **un des étangs à l'état naturel**. La volonté de l'aménagement a été de faire de ce site un lieu d'attrait touristique et propice à **l'observation des oiseaux**. Ainsi, **un réseau de sentiers a été créé en 2014** autour des plans d'eau entourés d'arbres à l'attention des promeneurs en l'agrémentant de **plusieurs panneaux explicatifs de l'histoire et de la richesse du site.**

Ce site attire également **des espèces d'oiseaux rares comme la sterne pierregarin**, ce qui a provoqué l'installation de **deux plateformes** sur l'un des plans d'eau afin de faciliter la reproduction **des couples nidifiant** dans la région.

DATES CLÉS

2002
Année de cessation des activités par Lafarge

2003
Création d'un observatoire ornithologique avec le CPIE

2011
Classement du site en ENS (Espace Naturel Sensible)

2012
Année d'acquisition par la communauté de communes des 2 Vallées

2014
Mise en place d'un réseau de sentiers et de panneaux explicatifs



Vue aérienne de la carrière du Plessis-Brion.



L'observatoire ornithologique.



L'une des 2 plateformes pour les sternes pierregarin.

«C'est un lieu apaisant, où les humains sont visiteurs d'un nid douillet d'oiseaux. [...] Si les étangs du Plessis-Brion valent le coup, c'est parce qu'ils abritent une faune et une flore d'exception, avec pas moins de 50 espèces d'oiseaux différentes qui peuplent ses arbres, ses bords d'eau ou qui les survolent, selon les périodes de l'année.»

Adrien Deschepper, 2024,
Actu Oise, le 12 mai 2024

La carrière Saint-Vigor

Une métamorphose écologique



Normandie

La carrière de Saint-Vigor, exploitée depuis les années 1990 à Saint-Vigor-d'Ymonville (76) par Lafarge, est à ce jour en cours de remblaiement. Suite à l'arrêt de l'extraction **de craie et de silex**, Lafarge a initié un projet de **réaménagement écologique et agricole**, notamment **en remblayant** le site utilisé précédemment par la cimenterie.

Aujourd'hui, le site est autorisé à accueillir des matériaux externes pour le remblaiement, dans le cadre d'un **réaménagement à vocation écologique**. Le remblaiement en cours, principalement dans **la partie sud** de la carrière, se fait avec des matériaux spécifiques issus des **déblais du Grand Paris**, offrant ainsi **une solution novatrice** pour la gestion des sites industriels, tout en préservant l'écosystème local.

Au nord-ouest du site, des haies et un réseau de mares permettent un haut niveau de conservation des habitats, enjeux majeurs dans la continuité écologique des terrains alentour. L'émergence accidentelle d'une **vaste zone humide** dans la partie sud, due au stockage de **terre végétale**, témoigne de l'impact positif imprévu de ce processus de réaménagement.

Le défrichement progressif de la zone, réalisé **en phases** selon l'avancement de l'exploitation, a permis de préserver au mieux l'écosystème local. Les zones nord et sud de la carrière ont été entourées de **forêts naturelles** et d'espaces réaménagés à **vocation écologique**, comprenant **des prairies sèches, des zones de pâturage et des arbustes indigènes.**

Dans la partie ouest, classée **ZNIEFF de type I** ***Les falaises d'Oudalle*** et **ZNIEFF de type II** ***L'Estuaire de la Seine***, **des reboisements** ont été entrepris pour favoriser la biodiversité locale. Au cœur de l'exploitation, **un plan d'eau** a été réaménagé, contribuant à la diversification des habitats et à la préservation de la faune et de la flore.

Enfin, de par sa position géographique, Lafarge participe activement à la vie naturelle du territoire en étant membre du Comité de Pilotage de la zone **Natura 2000** ***Estuaire de la Seine,*** située au sud du site.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

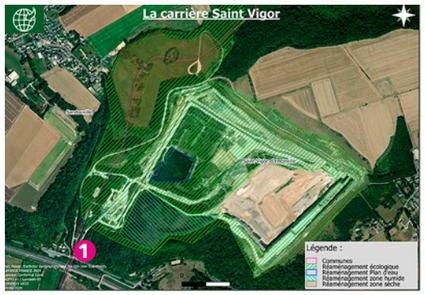
NATURA 2000

CHIFFRES CLÉS

Années 1990
Début de l'exploitation par Lafarge

ZNIEFF de catégorie 1 et 2
Classification de la partie ouest de la carrière





La carrière de Saint-Vigor.



Vue aérienne de la carrière Saint-Vigor: un paysage transformé par le réaménagement écologique, où la nature reprend ses droits.

Le projet de réaménagement de la carrière de Saint-Vigor, témoigne de l'engagement environnemental de l'entreprise. Lafarge a converti un site industriel en un espace écologique florissant en employant des méthodes novatrices pour réduire l'impact et protéger les écosystèmes locaux.

La carrière de Sotteville-sous-le-Val

Un renouveau au naturel



Normandie

C'est en 2000, que la Compagnie des Sablières de la Seine, devenue Lafarge, a obtenu l'autorisation d'exploiter le gisement alluvionnaire de la carrière de Sotteville-sous-le-Val (76), d'une superficie de 30 ha, qu'elle détenait en propriété de longue date. L'exploitation a débuté en 2001, et s'est achevée en 2008. Les matériaux ont été extraits à l'aide d'une drague flottante à godets et évacués via un réseau de convoyeurs jusqu'aux installations de traitement situées à Igoville (27).

Au nord du site, des aménagements préalables à l'exploitation regroupant **un verger, une haie champêtre et un parking** sur herbe ont été réalisés entre la carrière et les premières habitations du Val Renoux situées à 120 m de l'exploitation.

Le verger est composé de pommiers, de cerisiers, de poiriers et de pruniers, délimité par un triple alignement de **peupliers trembles**. **La haie est constituée de merisiers, d'érables champêtres, de lilas, de noisetiers, de troènes et de cornouillers. Le parking sur herbe** a été aménagé avec du mobilier en bois, validé par **l'architecte des Bâtiments de France.** Entre la Seine et le périmètre sud, des aménagements favorables à l'avifaune ont été réalisés, comprenant des prairies, des allées et **un chemin d'exploitation agricole bordé de saules têtards.**

En cours d'exploitation, le plan d'eau et ses abords ont été aménagés sur une surface de **10,8 ha, avec des berges sinueuses et des pentes variées. Une île ornithologique** a été reconstituée pour favoriser la diversité des milieux naturels et **protéger les oiseaux.** Des bosquets d'arbres et d'**arbustes** favorables à l'avifaune ont été plantés autour du plan d'eau, incluant **des prunus, des sorbiers, des sureaux**, entre autres.

De 2009 à 2010, des échanges ont eu lieu entre **la commune, la LPO et Lafarge** pour renforcer les intérêts écologiques du site et faire connaître ce lieu de biodiversité. Ainsi, ont été réalisés : les mobiliers tels que **des panneaux d'observation, des observatoires ornithologiques, le retalutage des berges** pour soutenir l'avifaune, ainsi que la création d'**une mare** et d'un secteur de **hauts-fonds** à vocation **pédagogique** et **ornithologique**.

En 2002, Lafarge a cédé les terrains à **la commune** de Sotteville-sous-le-Val (76), tout en assurant le financement du suivi et de l'entretien des aménagements pendant **10 ans.**

CHIFFRES CLÉS

40 hectares
Superficie initiale du terrain exploité

2001 à 2008
Période d'exploitation par Compagnie des Sablières de la Seine

10,8 hectares
Surface du plan d'eau et de ses abords réaménagés





La carrière de Sotteville-sous-le-Val.



Verger séparant le hameau du Val Renoux de la carrière.



Pentes douces du plan d'eau avec observatoire ornithologique.

La carrière de Sotteville-sous-le-Val présente un intérêt écologique majeur, avec des initiatives axées sur la biodiversité et la pédagogie. L'accueil de chevaux dans les vergers participe à cet enrichissement biologique. La préservation du paysage, en accord avec le château de Val Freneuse, en fait un lieu propice à la nature et à sa découverte.

La carrière de Vimpelles

Agriculture et conservation écologique



Île-de-France

Le site de Vimpelles, en Seine-et-Marne (77), est exploité depuis 2005 par la Compagnie des Sablières de la Seine, devenue Lafarge en 2007, pour ses granulats alluvionnaires. L'exploitation, couvrant 102 ha eux-mêmes couverts par plusieurs zonages environnementaux, la **ZNIEFF I *Noue de la Vieille Seine,*** la **Natura 2000 *Bassée et plaines adjacentes,*** doit se terminer **fin 2025**, date à laquelle le **réaménagement écologique** sera achevé. Ce projet vise à restaurer divers milieux naturels pour favoriser la biodiversité du site est divisé en deux parties : **La Rosière** au nord-ouest, avec **un plan d'eau de 40 ha et une prairie sèche**, déjà réhabilitée, et ***La Grande Prairie*** à l'est, encore en cours de réaménagement.

Le réaménagement de ces deux secteurs consiste en des opérations de **remblaiement** avec des matériaux extraits et **des produits issus du lavage** des matériaux extraits. Les bassins sont remplis parallèlement à l'extraction, puis profilés pour créer **50 % de prairie humide, 25 % de groupements hélophytiques et 25 % de hauts-fonds. Des prairies mésophiles, des zones en eau libre, des îlots pionniers, ainsi que des boisements humides** sont également créés.

Les hauts-fonds sont constitués à partir d'espèces indigènes comme **le myriophylle en épis, le potamot nageant et le nénuphar jaune ;** comme de jeunes plants ou éclats de rhizomes tels que **des roseaux communs** et différentes **grandes laîches. Les îlots pionniers sablo-graveleux** sont laissés sans végétalisation pour maintenir **un milieu minéral. Les prairies humides et mésophiles** sont enherbées avec des graminées et des légumineuses. Quant aux boisements humides et mésophiles, ils comprennent des plantations d'**essences arbustives et arborescentes comme le noisetier, le fusain d'Europe, le prunellier, l'aulne glutineux, l'érable champêtre et le merisier.**

Le suivi écologique, en partenariat avec **l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau** (ANVL) et l'**Association ROSELIERE**, est réalisé annuellement **depuis 2008,** pour évaluer la biodiversité du site. **Les résultats de 2023, révèlent une grande diversité d'espèces florales, animales, amphibiens, reptiles, rhopalocères, odonates et orthoptéroïdes.**

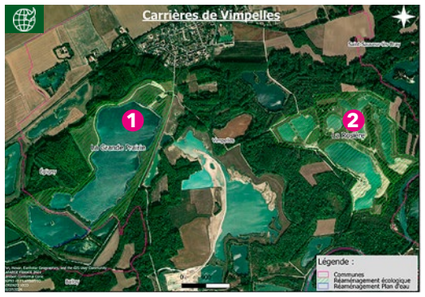
CHIFFRES CLÉS

102 hectares
Superficie de l'exploitation incluse dans plusieurs zonages (ZNIEFF, Natura 2000)

40 hectares
Surface de "La Rosière" réaménagée

2008
Début du suivi écologique en partenariat avec l'ANVL

2023
Année des derniers résultats montrant une grande diversité d'espèces



La carrière de Vimpelles.



Le secteur de La Rosière.



Les différents milieux naturels reconstitués.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

NATURA 2000

Le réaménagement du site de Vimpelles est une démonstration de l'engagement fort que l'entreprise porte pour la biodiversité. La restauration écologique du site intègre divers habitats naturels, favorisant une flore et une faune riches et variées.

La zone humide de Flicourt

À la croisée des carpes, chevaux et gravelots



Île-de-France

A Guernes (78), aux abords de **la ferme de Flicourt,** entre 1996 et 2010, Lafarge a créé, sur des terrains initialement à vocation agricole, différents espaces qui s'intègrent au caractère rural et naturel de cette boucle située à 60 km de Paris. Parmi ces espaces :

- **un étang de pêche des Bastilles de 4 ha,**
- la création d'**une zone humide de 2 ha** en continuité de l'étang constituant **une frayère** pour la reproduction des poissons,
- le remblaiement, puis reconstitution de **sols à vocation agricole d'environ 15 ha** permettant l'implantation de **prairies pâturées** par les nouveaux résidents équins de la ferme de Flicourt, devenue une pension de chevaux.

Cette composition, est le fruit du dialogue et des échanges entretenus avec les acteurs locaux (élus, association communale de pêche, propriétaires…).

D'abord, à la demande de l'association locale de pêche, une frayère à poissons a été créée en queue d'étang du plan d'eau des Bastilles. Elle est composée de multiples chenaux anastomosés et ramifiés offrant **une diversité de milieux aquatiques et hélophytiques, bordés de bosquets arbustifs et de saulaies.** Cet aménagement est destiné à un lieu de ponte plus attractif pour les espèces de poissons fréquentant le plan d'eau.

Pour arriver à ce résultat, le terrain a d'abord été remblayé à la côte voulue avec des matériaux inertes, puis régalé avec du stérile de découverte pour garantir l'étanchéité de la **zone humide.** Enfin, de la terre végétale a été ajoutée sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres pour permettre à la végétation souhaitée de s'intégrer à la **frayère**, c'est-à-dire **roseaux et carex** prélevés dans les carrières voisines. De plus, des blocs de roches de style **«pas japonais»** ont été aménagés autour de la zone humide, offrant un cheminement ludique aux visiteurs.

Depuis sa création, la zone humide a été témoin de l'arrivée de nombreuses espèces d'oiseaux comme le héron cendré, l'aigrette, la mouette rieuse ou encore le petit gravelot.

CHIFFRES CLÉS

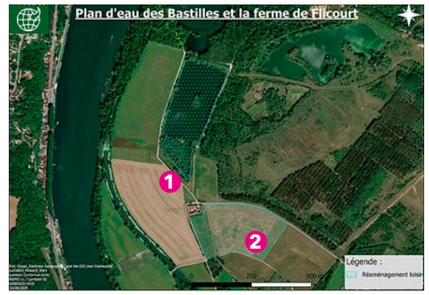
2010
Début du réaménagement de la zone

4 hectares
Étang de pêche des Bastilles

2 hectares
De zone humide

15 hectares
Implantation de prairies pâturées





Plan d'eau des Bastilles et la ferme de Flicourt.



Frayère et zone humide des Bastilles.



Terrains réaménagés en prairies, accueillant une pension pour chevaux.

Cette zone humide a également un usage supplémentaire, comme recommandé par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. La Ferme de Flicourt, faisant office d'hôtel à chevaux, nécessite un plan de prévention contre les incendies. La création de la zone humide à quelques dizaines de mètres du site représente une réserve d'eau tout à fait adaptée. Pour répondre à ce besoin, Lafarge a fait créer une aire d'accès pour le pompage de l'eau en cas d'incendie.

Le domaine régional de Flicourt

D'une carrière à un site ornithologique le plus riche d'Île-de-France



Île-de-France

Le domaine régional de Flicourt s'étend sur une surface de 40 ha sur la commune de Guernes dans les Yvelines (78). Il se situe sur une ancienne carrière exploitée et réaménagée par la Compagnie des Sablières de la Seine de 1971 à 1996. C'est à l'occasion d'un inventaire écologique réalisé en 1989 que les intérêts botaniques et faunistiques du site ont été révélés sur les secteurs déjà remis en état. Compte tenu de ce potentiel, l'entreprise a souhaité renforcer les aménagements d'intérêts écologiques et a recherché un partenaire compétent pour en assurer sa gestion.



Domaine régional de Flicourt.

C'est ainsi qu'en 1993, **un partenariat est signé avec la Région Île-de-France et l'Agence de l'espace vert d'Île-de-France** (aujourd'hui Île-de-France Nature) pour la réalisation, le suivi et la gestion de cet espace devenu **un hotspot avifaunistique d'Île-de-France.**



Vue du plan d'eau depuis un des observatoires.

Le site a été réaménagé dans l'objectif de recréer une quinzaine de **formations végétales typiques de la vallée de la Seine**, allant de milieux ouverts secs, aux zones humides, en passant par des espaces boisés. Un plan d'eau présentant **un chapelet d'îlots graveleux** et des berges douces a été réaménagé pour favoriser la nidification des oiseaux ainsi que le développement de végétations typiques des grèves caillouteuses. **Un front d'exploitation** a également été maintenu pour permettre aux hirondelles de rivage de nicher.

Pour la préservation et la quiétude des espèces, l'accès est interdit. Cependant, **des abris et des postes d'observation** ont été construits pour permettre aux naturalistes et au public d'observer le site. Ce qui facilite aussi les visites effectuées régulièrement.



L'un des observatoires ornithologiques du domaine.

Le site fait partie du périmètre désigné **Natura 2000** ***Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny*** créé en 2006. Depuis 2020, le site est inventorié en **ZNIEFF de type I** ***Domaine de Flicourt,*** elle-même comprise dans une **ZNIEFF de Type II** ***Boucle de Guernes-Moisson.***

Depuis cette création, le site accueille pas moins de **70 % de la diversité avifaunistique connue en Île-de-France**, faisant de celui-ci un exemple de réaménagement écologique réussi à l'échelle de la vallée de la Seine.

CHIFFRES CLÉS

40 hectares
Superficie de la carrière

1971
Année de début de l'exploitation

1996
Année de cessation des activités d'extraction

70%
De la diversité des espèces avifaunistique d'Île-de-France accueillies par le site

Le site fait partie du périmètre désigné Natura 2000 *Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny* créé en 2006. Depuis 2020, le site est inventorié en ZNIEFF de type I *Domaine de Flicourt,* elle-même comprise dans une ZNIEFF de Type II *Boucle de Guernes-Moisson.*

Des abris et des postes d'observation ont été construits pour permettre aux naturalistes et au public d'observer le site.

La carrière de Limay

De l'industrie à la réserve naturelle



Île-de-France

La carrière de Limay (78), exploitée par la société Lafarge pour ses calcaires et ses argiles jusqu'en 1998, a fait l'objet d'un réaménagement à la fin de son exploitation. De l'industrie à la nature, le site de Limay s'est métamorphosé en quelques décennies : reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel, tant géologique que biologique, il a été inscrit en ZNIEFF de type I en 2008, puis classé en Réserve Naturelle Régionale en 2009.



Vue aérienne de l'ancienne carrière de Limay (78).

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

2009
Année de classement en réserve naturelle régionale

70 hectares
Superficie de la réserve naturelle

35 millions
d'années d'histoire de la Terre préservées

25 %
des espèces végétales d'Île-de-France

100 espèces
d'abeilles sauvages, hot-spot régional

34 espèces
de libellules réparties dans une quinzaine de zones humides

+ de 100
espèces d'oiseaux dans une mosaïque dense d'habitats diversifiés

La réserve naturelle offre un intérêt géologique exceptionnel grâce à ses affleurements, non remblayés ou redécouverts, **datant du Campanien, de l'Yprésien et du Lutétien. Ces formations rocheuses témoignent de près de 35 millions d'années d'évolution** du Bassin parisien. Elles racontent l'histoire des allées et venues d'une mer à l'origine de paléoenvironnements variés se traduisant aujourd'hui par la présence de roches très diversifiées, de la mer profonde à l'origine de la craie, à la lagune lisible dans le calcaire à potamides, en passant par les argiles lacustres et les sables à dents de requins, témoins d'une mer de climat subtropical à l'Yprésien.

Les affleurements rocheux permettent une illustration unique des principes géologiques fondamentaux, stratigraphie, figures sédimentaires, discordance, offrant aux visiteurs une expérience éducative enrichissante.

S'étendant sur 70 ha, le site est devenu un refuge et un réservoir exceptionnel de biodiversité, abritant plus de 430 espèces végétales, dont 43 sont considérées comme patrimoniales. On y trouve notamment **l'orobanche pourpre et la zannichellie des marais, toutes deux protégées** au niveau régional. Le site abrite également l'une des populations les plus importantes d'Île-de-France d'**épipactis des marais,** une orchidée des zones humides, ainsi que la seule occurrence moderne connue au niveau régional de ***Philonotis calcarea,*** une mousse des bas-marais alcalins.

Dans la mosaïque dense d'habitats nichent **près de 100 espèces d'oiseaux**, parmi lesquelles **l'œdicnème criard** sur l'ancien carreau de la carrière, **la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre et la linotte mélodieuse** dans les zones de prairies et fruticées. On y trouve aussi **le fuligule morillon et le grèbe castagneux** sur l'étang demi-lune, **le bruant des roseaux et la rousserolle effarvatte** dans les roselières, et **la tourterelle des bois** dans le boisement central de bouleaux.

Avec près de 100 espèces d'abeilles sauvages, plus de 200 espèces de lépidoptères, 34 espèces de libellules et une grande variété d'autres invertébrés, le site constitue aujourd'hui un territoire indispensable à la sauvegarde de la biodiversité régionale.



Épipactis des marais, très présente dans les zones humides du site. Photo © N. Lelan



Couple d'oedicnème criard, nichant sur le carreau de l'ancienne carrière. Photo © Gérard Baudoin - RNR Limay



Calcaire à potamides du Lutétien moyen. Photo © RNR Limay

La gestion du site est menée conjointement par **le Parc Naturel Régional du Vexin français** et **la commune de Limay**, depuis 2015. La protection, la conservation, l'amélioration des connaissances et l'éducation à la nature sont devenues les missions prioritaires du site.

L'accès au site est réglementé et supervisé par les gestionnaires afin d'assurer la quiétude des lieux. **Des outils pédagogiques** et des aménagements permettent à l'équipe de la réserve naturelle d' **accueillir et de sensibiliser un large public** à la nature et au patrimoine naturel dans toute sa diversité.



Panorama sur l'écrin de nature qu'est devenu l'ancien site industriel, à l'occasion d'une Fête de la Nature en 2021. Photo © RNR Limay

La Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Limay est un exemple de reconversion réussie. Elle témoigne ainsi de l'importance de la préservation d'anciens sites industriels pour la protection du patrimoine géologique, l'éducation à la nature et la reconquête de la biodiversité.

À Sandrancourt, une mosaïque de milieux

Une première pour un réaménagement forestier



Île-de-France

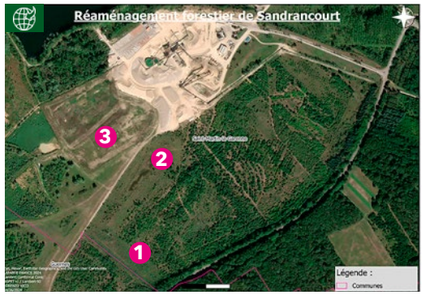
Au sud de l'installation de traitement de Sandrancourt (78) se trouve une ancienne exploitation, aujourd'hui totalement réaménagée en de multiples milieux qui sont encore là à ce jour. Le résultat obtenu témoigne des capacités de l'entreprise à la fois de progresser sur les aspects techniques du réaménagement, mais aussi d'adapter au besoin le plan de remise en état initial.

Dans les années 1970-1980, les essences plantées étaient constituées de peupliers, puis de résineux. À partir des années 1990, en progressant sur les opérations de reconstitution de sols, la plantation d'essences forestières plus nobles, composée exclusivement de feuillus, a été menée. Ainsi, dans le secteur de la Remise neuve, le reboisement a été réalisé avec des chênes sessiles, charmes, merisiers, alisiers, cormiers…

Par ailleurs, l'entreprise a fait évoluer le schéma de plantation traditionnel, qui consiste à planter les arbres selon des lignes droites, conférant un aspect artificiel aux secteurs reboisés. **Pour la première fois, des plantations selon des alignements courbes ont été réalisées.** Cela a un effet rapide tout à fait remarquable quelques années après la plantation, qui se rapproche d'un boisement naturel, à tout le moins qui rompt le caractère artificiel des plantations rectilignes.

Une petite partie du site avait pour vocation d'être également reboisée. Cependant, la topographie de ce secteur marquant une légère dépression, les eaux de drainage de la partie reboisée s'y accumulaient. Les conditions étaient donc favorables à l'aménagement d'un espace de milieux humides, en accueillant **des roselières** et une grande diversité d'espèces des zones humides. De ce fait, le projet de replanter a été **déplacé sur d'autres terrains de Lafarge**, tandis que **la zone humide abrite nombre d'espèces d'oiseaux.**

En parallèle, des naturalistes du CORIF (Centre Ornithologique de la région Île-de-France) ont observé des œdicnèmes criards depuis 1998 sur le site. Le reboisement de cette parcelle étant prévu, une demande de modification de remise en état a été formulée afin de créer des milieux adaptés à cette espèce emblématique de la région. **Ainsi, des prairies sèches sur 3 ha ont été aménagées et accueillent désormais des dizaines de couples d'œdicnèmes chaque année.**



Le réaménagement forestier de Sandrancourt.



Un exemple des bois plantés en courbe, paraissant d'origine naturelle.



La zone humide se trouve à quelques dizaines de mètres des installations encore en activité.



Les prairies sèches appréciées par l'œdicnème criard.

Le projet de replanter a été déplacé sur d'autres terrains de Lafarge, tandis que la zone humide est aujourd'hui encore en place et abrite nombre d'espèces d'oiseaux.

CHIFFRES CLÉS

Années 1980 et 1990
Période de reboisement initial avec des résineux, aulnes et peupliers, suivie d'introduction de feuillus

1988
Début des observations des œdicnèmes criards par le CORIF

3 hectares
Surface des prairies sèches aménagées pour attirer les couples d'œdicnèmes criards

La carrière de l'Affichot

Une transformation écologique et technologique



Bourgogne-Franche-Comté

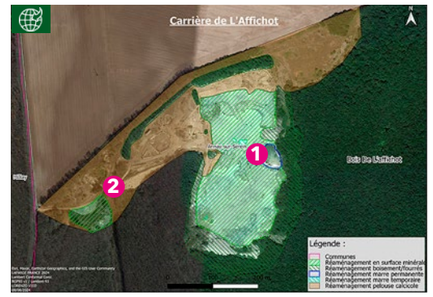
La carrière de calcaire et de marnes de l'Oxfordien supérieur, située à Annay-sur-Serein dans l'Yonne (89), a été ouverte à la fin des années 1980. Lafarge a repris l'activité en 2009 et l'a maintenue jusqu'au réaménagement final **en 2022.** Sur les 25 ha initiaux de l'autorisation d'exploiter, 14 ha de boisements ont été préservés. **L'extraction et la remise en état n'ont ainsi concerné que 11 ha.**

Le plan de remise en état a évolué au fil des années, notamment avec l'intervention du propriétaire du site. Le réaménagement a pris **une orientation écologique** avec diverses mesures mises en place **pour valoriser la biodiversité. Des boisements** ont été effectués **en continuité** avec la forêt environnante sur la verse sud, les surplombs des anciens **fronts de taille** et certaines portions **de talus. La mare permanente de 1 700 m²** a été maintenue pour favoriser **la biodiversité aquatique**, tandis que **les éboulis calcaires** à l'entrée du site et sur **le talus nord** ont été conservés pour leur **faune et flore spécifiques**. Le carreau a été diversifié avec des fourrés d'arbustes, des mares temporaires, des dalles calcaires, des lits de ruisseaux et des zones de graviers.

Des pelouses calcicoles ont été créées sur **les points hauts et les talus**, nécessitant un entretien par **fauche ou pâturage. Les milieux humides temporaires** ont été améliorés par des surcreusements et les dalles calcaires affleurantes ont été maintenues pour constituer **une mosaïque d'habitats. Des fourrés** ont été implantés **pour augmenter la biodiversité** et structurer le paysage.

L'avenir de la carrière repose sur la création d'un centre de formation puis de recherche et développement (R&D) axé sur les systèmes téléopérés aériens et terrestres. Des bâtiments en préfabriqué seront installés pour accueillir les élèves et fournir les infrastructures nécessaires.

Une partie du site sera dédiée à **des panneaux photovoltaïques** pour assurer l'autonomie énergétique des installations et servir de support de formation.



La carrière de l'Affichot.



Mare permanente, zone minérale et front de taille.



Pelouse calcicole sur éboulis calcaires.

Ainsi, au fil du temps, la carrière de l'Affichot se transforme en site écologiquement riche et en centre de formation en technologies téléopérées, alliant préservation de la biodiversité et innovation technologique.

CHIFFRES CLÉS

2009
Reprise de l'activité du site par Lafarge

2022
Cessation d'activité du site après réaménagement

11 hectares
Superficie réaménagée et remise en état

1 700 mètres quarrés
Superficie de la mare permanente

La carrière de Passy-Véron

De la carrière au paradis écologique



Bourgogne-Franche-Comté

La carrière de Passy-Véron est située sur les deux communes précitées dans la basse vallée de l'Yonne (89) entre le Gâtinais et le pays d'Othe. Elle couvre 91 ha et a été dédiée à l'extraction de matériaux alluvionnaires. Ces derniers étaient **extraits à la pelle** pour les gisements hors d'eau ou à **la dragline** pour ceux en eau. Ils étaient ensuite transportés par voie fluviale vers les installations de traitement à Gron jusqu'en 2012, puis à **La Brosse-Montceaux** jusqu'en 2020. La géologie du site comprend **une terre végétale sableuse, une couverture argilo-sableuse, une grave sableuse et de la craie altérée.** Autorisée **depuis 2001**, la carrière permettait d'extraire **jusqu'à 200 000 tonnes de matériaux par an.**

Le réaménagement du site, **achevé en mars 2023**, a principalement **des objectifs écologiques**. L'extraction a conduit à la création d'**un plan d'eau de 25 ha ponctué d'îlots et de frayères. Les berges ont été profilées en pentes douces** sur lesquelles **des roselières** se sont développées. Aujourd'hui, le site abrite une avifaune diversifiée, témoignant de la réussite du réaménagement écologique et de la qualité des habitats reconstitués.

Ce plan d'eau se trouve entouré **de zones agricoles** dont certaines cultures **de colza** sont propices à l'enrichissement des sols. **Des haies et des arbustes** ont été plantés pour **soutenir la biodiversité locale** et de grandes prairies ont été aménagées.

Tout au long de l'exploitation, Lafarge a mené une concertation régulière avec **les parties prenantes locales** à travers **une Commission Locale de Concertation et de Suivi.**

Un suivi environnemental régulier a été effectué pour contrôler les impacts de l'activité sur l'eau et le bruit, conformément aux réglementations et aux engagements de Lafarge dans le cadre de la Charte Environnement des industries de carrières.

CHIFFRES CLÉS

Mars 2023
Date de fin des travaux de réaménagement écologique

91 hectares
Superficie totale de la carrière

25 hectares
Surface du plan d'eau réaménagé ponctué d'îlots et de frayères



La carrière de Passy-Véron.



Plan d'eau avec le poste de chargement fluvial en arrière-plan.



Jeunes pousses dans une parcelle fertile.



Haie et arbustes nouvellement plantés.

Le réaménagement de la carrière de Passy-Véron témoigne d'une transition réussie d'espaces à vocation agricole en espaces à forte valeur écologique, avec une amélioration des milieux favorisant la biodiversité.

La carrière de Vinneuf

De terrains agricoles à une zone humide dans la Vallée de l'Yonne



Bourgogne-Franche-Comté

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

67 hectares
Superficie de Vinneuf 1, exploitée de 1977 à 2013

35 hectares
Surface réaménagée avec des berges en pente douce et haies champêtres

38 hectares
Superficie de Vinneuf 2, exploitée à partir de 2014

2 partenaires écologiques
Le CENB et la LPO

La commune de Vinneuf, située à l'extrême nord du département de l'Yonne (89) dans un cadre agricole, a fait l'objet d'activités d'extraction de granulats alluvionnaires auxquelles Lafarge a participé, notamment sur 2 sites :

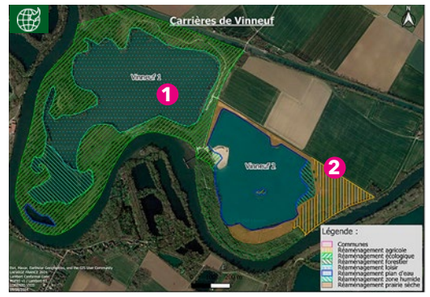
Vinneuf 1, situé au lieu-dit *Le chemin de Port Renard* et **couvrant 67 ha, a été exploité de 1977 à 2013.** L'exploitation a mené à l'aménagement d'**un plan d'eau de 35 ha**, avec **des berges en pente douce** et **des plantations de bosquets et de haies champêtres** pour favoriser la biodiversité. En zone inondable, **un déversoir empierré de 100 mètres** a été installé pour canaliser les débordements de l'Yonne. Il alimente **des zones humides** favorables à la faune et à la flore locales, comme **la demoiselle, le grèbe huppé et la couleuvre à collier.**

Bien que ces aménagements soutiennent la biodiversité, **la vocation principale du site reste la pêche.** Aujourd'hui, **l'étang des Îles**, propriété de la commune de Vinneuf, est géré par **la Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.** Il est accessible à tous les pêcheurs. Le site offre également un potentiel pour le développement d'**un parc photovoltaïque flottant.**

Vinneuf 2, situé au lieu-dit **Le Chatelot** et **couvrant 38 ha**, a été exploité **à partir de 2014**. Le site a été réaménagé en **plan d'eau à vocation écologique**, ainsi qu'en **surface à vocation agricole**. Les travaux ont aussi compris **le reboisement** d'une partie du site, **la préservation de la ripisylve de l'Yonne** sur sa plus grande largeur, de même que la création d'**une prairiale à l'est. Le Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne-Franche-Comté** et **la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Yonne** ont assisté Lafarge à la création de l'espace à vocation écologique de 2013 à 2021.

Un bassin a été aménagé avec **des berges en pente douce et des rives sinueuses**, visant à créer de nouveaux habitats pour diverses espèces, tels des zones humides, des îles et l'installation **de radeaux à sternes**.

Il convient de noter que les sites de **Vinneuf 1 et 2** sont situés dans des **ZNIEFF de type I et II**, ce qui souligne leur importance pour la biodiversité locale.



La carrière de Vinneuf.



L'étang des îles et ses pêcheurs.



Zone humide, prairie sèche et agricole, radeaux et îlots sur le plan d'eau.

Les réaménagements de Vinneuf 1 et 2 témoignent d'une transition réussie d'espaces à vocation agricole en espaces à forte valeur écologique, avec une amélioration des milieux favorisant la biodiversité.